

Trimestriel • Janvier – Février – Mars 2019 • N° 53 • Bureau de dépôt : Liège X • P501407

Chères lectrices, chers lecteurs  
Passionné(e)s du patrimoine,



La plateforme de coordination. Guy Focant © SPW-AWaP

Cette première *Lettre* 2019 est l'occasion de vous présenter les meilleurs vœux de la part de la Plateforme de coordination transversale de l'Agence wallonne du Patrimoine réunissant les 9 directrices et directeurs et moi-même. Nous vous souhaitons tout le bonheur possible et une excellente santé pour vous et vos proches, ainsi que l'aboutissement de tous les projets que vous mènerez, avec ou sans l'AWaP, durant les mois qui viennent !

Nous fêtons cette année un double anniversaire : celui de l'AWaP qui vient de souffler sa première bougie, et aussi 30 ans de régionalisation du Patrimoine. En effet, la compétence fut régionalisée, pour l'archéologie d'abord, à partir du Service national des Fouilles, puis de la Communauté française pour ce qui concerne le patrimoine culturel immobilier, en 1989.

Le chemin parcouru est passé par un premier regroupement sur le territoire régional (même si, en 1990, c'est la « Division » du patrimoine qui est intégrée à la DGATLP), puis un morcellement interne par le transfert de certaines missions vers l'Institut du Patrimoine wallon créé en 1999.

Vingt ans plus tard, un constat objectif a amené le Gouvernement wallon à provoquer une indispensable réconciliation, une fusion des deux organismes, crainte par certains, attendue par d'autres. C'est maintenant vers l'avenir que nous devons nous tourner, pour aborder positivement les enjeux de

demain au regard des expériences, des expertises et des savoir-faire engrangés.

2019 sera certainement, pour l'AWaP, une année de stabilisation ; du staff d'encadrement, des équipes administratives et opérationnelles, des procédures et, plus globalement, de la mise en œuvre des quelque 22 missions prioritaires confiées par le Gouvernement.

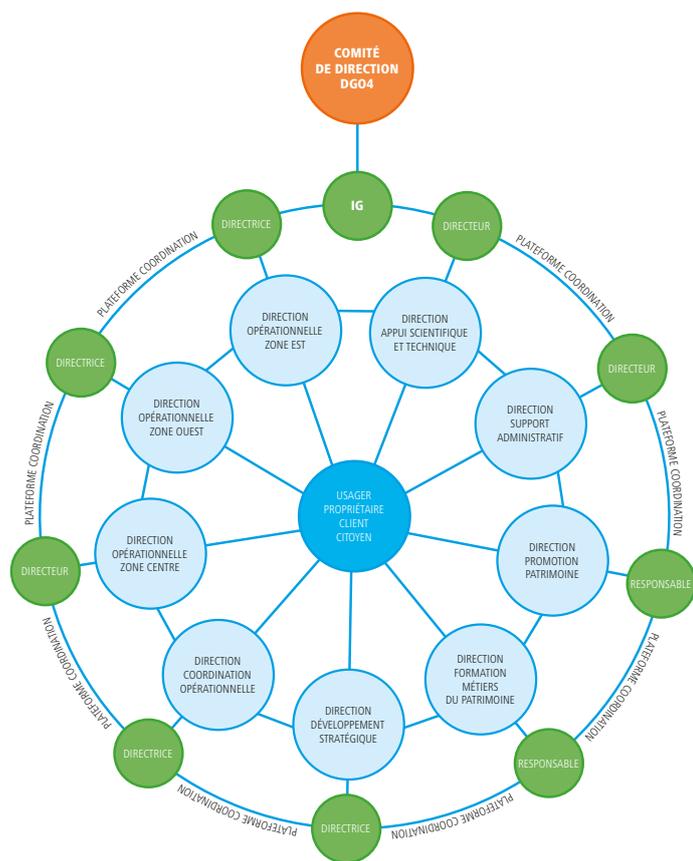
Conciliant pragmatisme et respect des règles, la recherche de cohérence et l'intérêt général sont au cœur de nos actions avec, comme ligne de conduite, la continuité dans le changement.

Après 13 mois de fonctionnement, et malgré les quelques difficultés rencontrées sur le plan organisationnel, on ne peut que constater l'intérêt réel et la plus-value du projet découlant de cette fusion, avec deux cultures d'entreprises certes différentes, mais ô combien complémentaires !

La mutualisation des moyens, quand elle sera aboutie, conduira nécessairement à une qualité d'action tant attendue depuis des années, avec un interlocuteur unique au service des citoyens, des propriétaires de biens patrimoniaux, des professionnels du secteur, des passionnés, ou encore des décideurs politiques ou des aménageurs.



Les vœux de l'AWaP au Cap Nord. Guy Focant © SPW-AWaP



Une partie des agents de l'AWaP. Guy Focant © SPW-AWaP

Quelques objectifs prioritaires sont déjà identifiés pour cette année qui s'ouvre. Parmi ceux-ci, l'AWaP procédera à la redéfinition des processus clairs et simplifiés, en adéquation avec les moyens disponibles et organisés autour d'un guichet unique qui reste à concevoir.

Parallèlement, une harmonisation des méthodes de travail et des pratiques sur tout le territoire, rendue possible par la gestion intégrée des compétences patrimoniales au sein d'une seule structure administrative, permettra d'augmenter encore la lisibilité, la crédibilité et l'efficacité de notre service public, au service des Publics.

La mise en œuvre prochaine du nouveau Code wallon du Patrimoine (1<sup>er</sup> juin 2019) sera une étape importante nécessitant l'adhésion de tous et une compréhension des objectifs recherchés et des nouvelles procédures ainsi qu'une appropriation des nouveaux outils adoptés par le Parlement et le Gouvernement wallons. Information et formation seront dispensées en interne et vers l'extérieur entre mars et juin prochains, fédérant ainsi tous les partenaires et les acteurs du Patrimoine en Wallonie.

Enfin, un défi important consiste à finaliser des partenariats productifs avec d'autres institutions ou administrations publiques, régionales, communautaires ou fédérales, en mutualisant des moyens et des expertises, dans le respect des spécificités propres. Des projets ont déjà été lancés en 2018 mais seront mis en œuvre en 2019 autour du patrimoine culturel (avec la Fédération Wallonie-Bruxelles), du patrimoine naturel (avec la DGO3 du SPW), de la valorisation touristique de lieux patrimoniaux (avec le Commissariat

en matière de paléo-environnement (Institut royal des Sciences naturelles de Belgique), d'archéomagnétisme appliqué à l'archéologie (Institut royal météorologique), de restauration ou d'analyse d'objets archéologiques ou d'éléments architecturaux (Institut royal du Patrimoine artistique) ou encore d'études historiques liées aux problématiques d'archéologie préventive (Archives générales du Royaume).

À côté des missions opérationnelles touchant la restauration des biens classés ou l'archéologie préventive par exemple, de nombreux projets concernent aussi la gestion et la valorisation des propriétés régionales confiées à l'AWaP, des actions dans le domaine de la coopération internationale ou encore la gestion des dossiers UNESCO-patrimoine mondial.

L'automne 2019 verra quatre Directions de l'Agence wallonne du Patrimoine s'installer en bord de Meuse, dans les Moulins de Beez (monument classé), alors que la Direction d'Appui scientifique et technique restera aux Brigades d'Irlande avec ses laboratoires, ses archives et la bibliothèque avant d'intégrer ultérieurement le Centre de Conservation et d'Étude en un lieu qui reste à définir.

Au seuil de cet éditorial, il me reste à remercier TOUS les acteurs du Patrimoine en Wallonie :

- les collègues de l'AWaP qui mettent quotidiennement leurs compétences au service des projets, mais aussi ceux de la DGO4 et plus spécialement de l'Aménagement du territoire et de l'Urbanisme ;
- les membres de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles qui s'investissent

général au Tourisme) ou de la formation et de l'emploi en rapport avec les métiers du patrimoine (DGO6 du SPW, Confédération de la Construction wallonne, IFAPME...).

Par ailleurs, des partenariats de coopération public-public permettent à présent d'organiser des projets communs en

bénévolement mais avec professionnalisme dans l'analyse des dossiers ;

- les Administrations communales ;
- les partenaires professionnels ou « amateurs » au sens noble du terme.

L'ensemble de ces réseaux de partenariats institutionnels est indispensable au développement harmonieux des activités de l'AWaP, dans les domaines complémentaires de gestion, de conservation et d'étude notamment ; de même, l'action du monde associatif est essentielle en matière de sensibilisation et de valorisation du patrimoine. Cette veille permanente, concertée avec les acteurs de terrain (asbl, propriétaires, gestionnaires...), permet de nourrir au quotidien les projets par le biais d'inventaires, de publications, d'expositions... ouvrant ainsi l'accès du Patrimoine à des publics scolaires ou simplement citoyens.

Les 9 Directions de l'AWaP sont à votre disposition pour vous informer, vous écouter, vous conseiller et aussi relayer vos propositions et traiter vos demandes et projets sur base d'une dynamique participative.

L'année 2019 sera jalonnée de moments de rencontres scientifiques, techniques ou festives. Venez-y nombreux, pour y apprendre ou communiquer vos savoirs, pour échanger vos idées et découvrir des passionnés, experts ou gens du métier !

Les Journées du Patrimoine 2019 (« Le Patrimoine sur son 31 ») seront un point d'orgue sur lequel la *Lettre du Patrimoine* reviendra prochainement.

Bref, autant d'opportunités pour partager ensemble notre passion, celle du Patrimoine !

À très bientôt !

Jean PLUMIER  
Inspecteur général

**Renseignements**  
Agence wallonne du Patrimoine  
Rue des Brigades d'Irlande, 1  
5100 Jambes (Namur)  
+32 (0)81 / 33 21 11  
[www.awap.be](http://www.awap.be)

## Les nouveautés 2019 du Secrétariat des Journées du Patrimoine

En ce mois de février, le Secrétariat des Journées du Patrimoine prépare activement la trente et unième édition des Journées du Patrimoine (le Patrimoine sur son 31 ! – 7 et 8 septembre 2019). La date limite d'inscription pour les organisateurs est fixée au 28 février. Il vous reste donc deux semaines pour rentrer votre dossier. Rassurez-vous, c'est plus qu'il n'en faut pour le faire en ligne sur [www.journeesdupatrimoine.be](http://www.journeesdupatrimoine.be). Nous aimerions vous rappeler que, fin de l'année dernière, nous avons modifié nos publications en rapport avec le thème annuel. Afin de diffuser les précisions nécessaires à l'introduction d'un dossier pour les prochaines Journées du Patrimoine, nous vous avons envoyé en début d'année un petit dépliant expliquant le thème 2019. Nous l'avons accompagné d'un guide à destination des organisateurs, édité dans le but de préparer l'événement, quelle que soit l'année ou la thématique. Si vous ne les avez pas reçus, n'hésitez pas à nous contacter. Nous nous ferons un plaisir de vous les faire parvenir.

Comme chaque année à cette époque, la mise en route de la brochure est sur le point de débiter pour l'équipe des Journées du Patrimoine. Nous allons lire et analyser vos dossiers. Un comité exécutif sera organisé dans les prochaines semaines afin de statuer sur les projets qui ne respectent pas toutes les conditions d'acceptation. Les demandes de subventions et de matériel seront examinées ultérieurement, en mai et juin. Les retards consécutifs aux nouvelles procédures appartiennent définitivement, nous l'espérons, à l'année 2018 !

À partir de mai, les versions définitives des notices seront envoyées à tous les organisateurs pour visa

final avant impression du programme 2019. Le 1<sup>er</sup> juillet, la brochure sortira de presse.

L'année 2019 sera l'année de la reformulation de la Semaine Jeunesse et Patrimoine. Cet événement, bien connu des écoles puisque nous en sommes à la 10<sup>e</sup> édition, prend place durant la dernière semaine d'avril et propose aux groupes scolaires la visite d'une petite vingtaine de lieux patrimoniaux. Cette année, l'appellation « Semaine Jeunesse et patrimoine », au thème particulièrement attractif – la Vie de château –, prend vraiment tout son sens : plusieurs projets seront regroupés sous sa bannière, du 29 avril au 6 mai. L'opération originelle, destinée aux enfants de 9 à 14 ans, aura lieu toute la semaine dans quinze châteaux. Une visite pédagogique et une animation théâtrale permettront aux élèves d'apprendre ou de revoir des notions parcourues en classe. Ce volet sera complété par l'ouverture de l'opération aux adolescents du dernier cycle technique et professionnel. Ils auront ainsi la possibilité de faire connaissance avec la pratique sur le terrain en compagnie d'artisans et de spécialistes de la restauration. Le samedi 4 mai, les mouvements de jeunesse seront conviés à des jeux dans l'environnement exceptionnel de 5 châteaux wallons. Mais la grande nouveauté de cette 10<sup>e</sup> édition réside dans l'organisation le 1<sup>er</sup> mai d'une après-midi pour les familles : dans toute la Wallonie, des châteaux ouvriront leurs portes aux enfants et aux plus grands, dans une ambiance conviviale. Consultez notre site pour plus d'informations sur le déroulé des opérations.

Parallèlement à ces deux événements-phares, vous retrouverez en 2019 l'Agenda du Patrimoine,

devenu en l'espace de trois ans un outil de référence pour la diffusion des activités en lien avec le patrimoine. Le premier trimestriel est sorti le 15 janvier. Vous pouvez le télécharger sur notre site Internet. Les trois autres sont attendus le 15 avril, le 15 juillet et le 15 octobre.

Ici aussi des nouveautés ! Pour les organisateurs, il est désormais possible d'inscrire en ligne toutes vos activités dans des lieux patrimoniaux, de la même façon que vous introduisez vos dossiers pour les Journées du Patrimoine. Le deuxième trimestre de l'Agenda du Patrimoine paraîtra donc non seulement en pdf et en ligne mais également via une toute nouvelle application pour téléphone portable. Plus besoin d'imprimer le pdf ! Vous pouvez bénéficier de tout le programme sur votre téléphone et composer votre propre planning au fur et à mesure de vos envies et de vos disponibilités.

Pour conclure, n'hésitez pas à nous envoyer le formulaire d'évaluation du cycle de formations 2018-2019, en train de se clôturer. Son analyse nous permettra d'adapter au mieux notre offre pour l'année prochaine.

### Renseignements

Secrétariat des Journées du Patrimoine  
+32 (0)85 / 27 88 80  
[info@journeesdupatrimoine.be](mailto:info@journeesdupatrimoine.be)  
[www.journeesdupatrimoine.be](http://www.journeesdupatrimoine.be)  
Facebook [journeesdupatrimoinebe](https://www.facebook.com/journeesdupatrimoinebe)  
Twitter [#JPenwallonie](https://twitter.com/JPenwallonie)

## En 2019, la Wallonie vous convie à la découverte de ses plaisirs d'eau



David Samyn © WBT

À vélo, à pied, en kayak, en péniche, en maillot, en peignoir, à table, en terrasse ou sous un parapluie, nombreuses sont les possibilités de visites et de loisirs sur le thème de l'eau en Wallonie.

À la recherche d'aventure ? Parcourez les berges de la Meuse à vélo, baladez-vous le long d'un torrent rafraîchissant, faites le grand saut dans un parc aquatique, pratiquez la pêche ou explorez le monde sous-terrain dans des grottes d'exception...

Plutôt tenté par un moment de détente ou de découverte ? Franchissez une écluse ou un ascenseur à bateaux, visitez un barrage dans les profondeurs d'un lac, dégustez de l'escavèche sur une terrasse le long de l'eau, ou détendez-vous dans un bain à bulles...

Amoureux du patrimoine ? Promenez-vous à travers des jardins d'eau entre fontaines et bassins, visitez des châteaux encerclés de douves, découvrez l'univers des bateliers à travers les anciens quartiers de Thuin et un musée-péniche ou admirez le petit patrimoine

témoignant de la vie rurale d'autrefois tel que des lavoirs, ponts et moulins...

Profitez d'un séjour dans un hébergement de vacances, au bord d'un lac ou dans un centre de bien-être pour partir à la découverte de nos activités touristiques sur, dans et au bord de l'eau.

Embarquement immédiat sur [wallonieterredeau.be](http://wallonieterredeau.be)

Aline ROBERT



J.-P. Remy © WBT

## L'ancienne forge haute de Mellier gagne en lisibilité, sécurité et attractivité !



Halle à minerai avant travaux. Claire Barbier et Aurore De Bruyn © AWaP



Halle à minerai après travaux. Claire Barbier et Aurore De Bruyn © AWaP

L'année 2018 a vu se dérouler, d'avril à septembre, la poursuite des travaux de consolidation des ruines des forges de Mellier. Les travaux ont été menés par la nouvelle Agence wallonne du Patrimoine, dans la lignée des interventions accomplies ces dernières années par l'ancien Institut du Patrimoine wallon.

Située aux confins de la commune de Léglise, en province du Luxembourg, l'ancienne forge haute de Mellier est classée comme monument et site et en tant que patrimoine exceptionnel de Wallonie. Suite à la fusion de l'Institut du Patrimoine wallon, propriétaire des forges depuis 2010, et du Département du Patrimoine (SPW – DGO4), le site est à présent entré dans le giron de la nouvelle Agence wallonne du Patrimoine qui en assure la gestion.

Les forges de Mellier constituent un bel exemple d'architecture industrielle des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles. Situé en bordure de rivière (la Mellier) pour les besoins mêmes du fonctionnement de la forge, l'ensemble est constitué de plusieurs bâtiments en schiste et pierre de taille dédiés à la production du fer.

Les bâtiments, ordonnés selon un plan pensé en fonction des impératifs techniques de la production, présentent une architecture simple, sobre et fonctionnelle, s'apparentant aux dépendances des complexes agricoles. On retrouve une halle à charbon, une halle à minerai, une forge, une affinerie, des fours à chaux et un pont-barrage. Le haut fourneau, véritable noyau du complexe usinier, a complètement disparu. Un logis cosu, reconstruit en 1900, occupe l'emplacement de la maison du facteur de forge.

La maison du maître des forges et ses dépendances ainsi que la maison du garde ont été transformées en maisons d'habitation tandis que la halle à charbon est utilisée à des fins d'entrepôt par le Département

de la Nature et des Forêts. Cette dernière a fait l'objet, en 2013 et en 2014, de travaux de protection et de réparation de sa toiture en ardoises naturelles. Ces bâtiments sont donc encore fonctionnels et entretenus tandis que les autres constructions subsistent à l'état de ruines.

Avec le passage du temps, l'inoccupation et le manque d'entretien, la végétation avait envahi les ruines et les avait fragilisées en s'implantant dans les maçonneries.



Affinerie. Claire Barbier et Aurore De Bruyn © AWaP

Afin de préserver ces très beaux témoins industriels, et rendre au site en général et aux ruines en particulier leur lisibilité, l'Institut du Patrimoine wallon avait entrepris diverses campagnes de travaux de consolidation et d'entretien du site : sécurisation de la zone de l'affinerie et réalisation de la fiche d'état sanitaire du bâtiment (2013), restauration partielle et protection par une toiture sèche des toitures de la halle à charbon (2013-2014), abattage des arbres et nettoyage de la végétation au niveau de la halle à minerai afin de dégager les murs de façades (2014), etc.

Plus précisément, le bâtiment de l'affinerie avait fait l'objet de plus vastes interventions, en deux phases (2013 et 2016) : éradication de la végétation, déblaiement des décombres de la toiture, consolidation des maçonneries et têtes de mur et traitement du sol.

À la suite des interventions de l'Institut du Patrimoine wallon, l'Agence wallonne du Patrimoine a mené, d'avril à septembre 2018, une campagne de travaux similaires sur la halle à minerai. La végétation à l'intérieur du bâtiment et sur les façades et têtes de murs a été traitée et éradiquée. Les maçonneries, partiellement éboulées, ont été stabilisées et ragréées. Les têtes de murs ont quant à elles été remaçonnées et protégées au moyen d'une calotte de chaux afin de garantir leur tenue à long terme en les protégeant des infiltrations des eaux de pluies. Enfin, le sol a également été traité au moyen d'un géotextile et de graviers afin de limiter la repousse des végétations invasives. Ces travaux ont véritablement rendu au bâtiment sa lisibilité, comme en témoignent les photos « avant/après ».

Avec la fin de cette campagne de travaux, la lecture du site est non seulement encore améliorée mais son attractivité est également renforcée, ce qui ne manquera pas d'intéresser et de charmer les écoles de la région, les touristes de passage et les nombreux randonneurs.

Les bâtiments encore occupés à l'heure actuelle, à savoir les deux maisons et la halle à charbon, attendent quant à eux le montage d'un projet de réaffectation globale qui permettra enfin une valorisation définitive de ce site exceptionnel.

Claire BARBIER

## Le coffret-reliquaire de Celles : de surprise en surprise



Le coffret-reliquaire © MPMM

Dans la dernière *Lettre du patrimoine*, il vous était fait part de l'intérêt porté par l'équipe de la Maison du patrimoine médiéval mosan à un coffret-reliquaire méconnu, conservé en la collégiale romane Saint-Hadelin de Celles. Ce coffret en bois a été réalisé vers 1594 pour accueillir un ensemble d'ossements non identifiés et de provenance inconnue. Ces incertitudes ont amené l'Évêché de Namur à ne pas considérer ces « restes » comme des reliques. Nous avons donc reçu l'autorisation d'ouvrir le coffret, en le traitant comme tout objet historique.

En avril 2018, le musée a financé un examen des ossements par Hélène Déom, archéologue et anthropologue physique. Parmi les principales observations formulées par cette dernière, notons la présence supposée de quatre corps, tous très fragmentaires (essentiellement des os longs et des fragments de crânes). Des fractures post-mortem ont été constatées sur tous les os contenus dans le coffret, lequel est vraisemblablement un dépôt funéraire secondaire. L'élément le plus intéressant – et intrigant – est la présence d'inscriptions à l'encre sur les deux faces d'un tibia droit.

Cette inscription est en grande partie illisible. Le tracé de certaines lettres semble rappeler l'onciale, mais cela ne peut être affirmé. Seuls deux mots se distinguent, à peine : *Thebeorum Martyrum*<sup>1</sup>. L'inscription ferait donc référence au massacre supposé de saint Maurice et de la Légion thébaine, vers 300, à Agaune (actuelle Suisse). Ces soldats romains auraient subi le martyre après avoir refusé d'exécuter des Chrétiens. La véracité de cet épisode fait, de longue date, débat entre les historiens. L'un des points problématiques étant que l'épisode en question n'est connu que par des récits plus tardifs. Au début du 6<sup>e</sup> siècle, l'abbaye Saint-Maurice d'Agaune fut fondée à l'emplacement supposé du martyre.

Le culte de saint Maurice et de la Légion thébaine a connu un succès important dans nos régions. Sa diffusion a été bien étudiée par Philippe George<sup>2</sup>. L'abbaye de Stavelot par exemple, fondée par Remacle – qu'Hadelin a accompagné avant de s'installer à Celles – garde plusieurs reliques de saint Maurice et de certains de ses compagnons. En 1268, les moines de Stavelot en ont envoyé quelques-unes à Solignac, l'abbaye d'où Remacle et Hadelin provenaient<sup>3</sup>. Dans le Namurois, notons l'existence de la châsse en bois de saint Maurice d'Agaune provenant de l'abbaye de Floreffe et datée vers 1400.

L'investigation a pu se poursuivre grâce au soutien de la Fondation Cyrus (abbaye de Leffe/Dinant). En octobre, quatre échantillons ont été prélevés –

pour chacun des quatre individus identifiés par H. Déom – et examinés dans le laboratoire de datation carbone 14 de l'Institut royal du Patrimoine artistique (Mathieu Boudin et son équipe). Grâce à cette technique, le tibia inscrit a pu être daté entre la fin du 3<sup>e</sup> siècle et le début du 5<sup>e</sup> siècle. En d'autres termes, l'hypothèse d'un lien entre cet ossement – et plus largement l'individu nommé GP1 par H. Déom, dont l'âge au décès serait à situer vers 20 ou 30 ans – et le massacre de la Légion thébaine est plausible. Malgré les doutes des hagiographes entourant l'historicité de cet épisode, certains des ossements gardés dans le coffret de Celles pourraient donc être – j'insiste sur le conditionnel – d'authentiques « restes » d'un soldat thébain<sup>4</sup>.

Sur l'origine de ces supposées reliques à Celles, rien ne peut être dit. Peut-on imaginer que saint Hadelin lui-même les ait apportées ? Pourquoi pas ? Mais la circulation des reliques durant l'époque médiévale fut si importante que bien d'autres chemins pourraient avoir été empruntés. Songeons par exemple au 11<sup>e</sup> siècle durant lequel la collégiale de Celles fut fondée et qui correspond justement à une période de diffusion du culte thébain dans la vallée mosane.

Ce n'est pas tout. Les résultats de l'analyse au radiocarbone ont mis en exergue autre chose. Des 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> siècles, temps de l'émergence des reliques dans l'Occident chrétien, nous sommes projetés cette fois en plein cœur du 7<sup>e</sup> siècle, temps de christianisation de nos régions... Il semble bien que l'enquête va continuer, dans plusieurs directions.

Aurélië STUCKENS  
Collaboratrice scientifique à la Maison du patrimoine médiéval mosan



La châsse de saint Maurice d'Agaune conservée au Musée provincial des Arts anciens du Namurois © KIK-IRPA, Bruxelles

2 Voir notamment : GEORGE Ph., *Sur les traces des saints thébains en pays mosan*, dans *Autour de saint Maurice. Actes du colloque « Politique, société et construction identitaire : autour de saint Maurice »*, 29 septembre – 2 octobre 2009, textes réunis par N. BROCARD, Fr. VANNOTTI et A. WAGNER, Besançon-Saint-Maurice d'Agaune, 2012, p. 407-418.

3 GEORGE Ph., *Reliques et arts précieux en pays mosan : du haut Moyen Âge à l'époque contemporaine*, Liège, 2002, p. 64.

4 Il semble que d'autres reliques de l'abbaye Saint-Maurice d'Agaune aient également été datées au radiocarbone vers le 3<sup>e</sup> siècle.

1 Nous remercions vivement Jean-François Nieuws pour cette suggestion.

## Compte-rendu des Journées d'Archéologie en Wallonie 2018

Les Journées d'Archéologie en Wallonie se sont déroulées au Préhistomuseum de Ramioul, à Flémalle, les 22 et 23 novembre 2018. Elles ont réuni près de 200 participants, tant des professionnels de l'AWaP, d'autres institutions et du monde associatif que des amateurs éclairés.

2018 a vu la naissance de l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP), issue de la fusion du Département du patrimoine de la DGO4 du Service public de Wallonie et de l'Institut du Patrimoine wallon. C'était l'occasion pour Jean Plumier, inspecteur général, de présenter à l'auditoire, en introduction à ces journées, la nouvelle structure et ses missions, particulièrement en matière d'archéologie. Service à comptabilité autonome (SACA), l'AWaP est intégrée à la DGO4 du SPW aux côtés des trois autres départements (aménagement du territoire, logement, urbanisme). Ses missions sont organisées par arrêté du Gouvernement wallon du 23/11/2017. La législation relative au patrimoine (CWATUP, Livre III) fait désormais l'objet d'un code distinct du Code du Développement territorial (CoDT) – qui a succédé au CWATUP le 1<sup>er</sup> juin 2017 –, le Code wallon du Patrimoine, adopté le 26/04/2018. Il entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2019.

Ces Journées d'Archéologie en Wallonie revêtaient donc cette année un caractère particulier à plus d'un titre. Organisées pour la première fois par l'AWaP, elles se sont déroulées chez l'un de nos partenaires, au Préhistomuseum de Ramioul à Flémalle. Enfin, le programme de cette année se démarquait des années précédentes. Loin de faire la part belle comme à l'accoutumée à « l'actualité archéologique », c'est-à-dire aux résultats des interventions archéologiques menées sur le territoire wallon pendant l'année écoulée, d'autres préoccupations ou résultats de recherches ont été mis en évidence comme par exemple le *développement d'un système d'information géographique (SIG) pour le chantier archéologique du Grognon* à Namur – ce type de SIG pouvant être adapté et appliqué à d'autres sites. Il peut être associé aux remarquables résultats engrangés par l'utilisation combinée du scan 3D et de la photogrammétrie. Ces résultats allient précision de mesure (scanner D) à la qualité photographique des clichés photogrammétriques. Les participants ont pu apprécier la présentation des évolutions méthodologiques et des exemples d'application tant sur monument classé (archéologie du bâti) qu'en archéologie préventive.

Citons ensuite la présentation du projet CRUMBEL (Cremations, Urns and Mobility – Ancient population dynamics in Belgium / Crémations, Urnes et Mobilité – La dynamique du peuplement de la Belgique). Il a pour but d'étudier les collections archéologiques belges d'os brûlés datant du Néolithique au Moyen Âge, afin de mieux comprendre la dynamique des populations belges et l'évolution des pratiques de crémation durant ces époques.

Autre point d'intérêt, la présentation de la proposition d'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO de l'Homme de Neandertal et le rôle joué par la Wallonie. Une réunion tenue en 2017 est le point de départ de la réflexion sur la reconnaissance au patrimoine mondial des sites à fossiles néandertaliens. Le groupe de travail constitué à l'issue de la réunion (Allemagne, Croatie, Espagne, France, Italie, Belgique) a demandé à la Wallonie d'assurer la coordination du projet. En effet, la Wallonie a joué un rôle de premier plan dans la genèse et les premiers développements de la préhistoire et de la paléanthropologie. Elle a contribué à la reconnaissance d'un type humain plus archaïque que l'Homme anatomiquement moderne. Bien qu'il n'ait pas été reconnu comme tel à l'époque, le tout premier Néandertalien a été découvert à Engis en 1829. Deux autres découvertes importantes eurent lieu à La Nauvette (1866) et Spy (1886). Elles permirent de confirmer la théorie de Darwin (1859) et de faire définitivement admettre à la communauté scientifique internationale l'existence de l'Homme de Neandertal. Cinq autres grottes (Fonds-de-Forêt, Trou de l'Abîme à Couvin, Scladina, Walou, Goyet) recelaient également des restes néandertaliens, tandis que près de 450 sites ont livré des vestiges de la culture matérielle.

### Autre particularité de ces journées, la sortie de presse d'ouvrages

Frans Doperé nous a entretenus de ses 25 années de recherches condensées dans un nouveau manuel pour l'archéologie du bâti : *Dater les édifices du Moyen Âge par la pierre taillée*. L'étude des techniques de taille et leur évolution chronologique et géographique pour neuf catégories de pierres (calcaires et grès) y sont présentées. Des tableaux synthétiques fournissent de vrais instruments de travail pour dater les maçonneries en cours d'étude. Le territoire couvert par l'étude est la Belgique et une partie de la France (Nord, Oise, Yonne, Bourgogne). Les différents outils sont identifiés en fonction des matériaux utilisés et des époques.

Trois ouvrages dans la collection « Études et Documents, Archéologie » sont également sortis de presse à cette occasion. Ils sont consacrés à la publication d'actes de colloque (cfr *La Lettre*, n° 52, p. 12).

Enfin, une partie de la seconde journée était placée sous le signe de la « gastronomie », thématique souhaitée pour cette année 2018 par le ministre du patrimoine René Collin et illustrée au travers



Les Journées d'Archéologie. Romain Gilles © AWaP

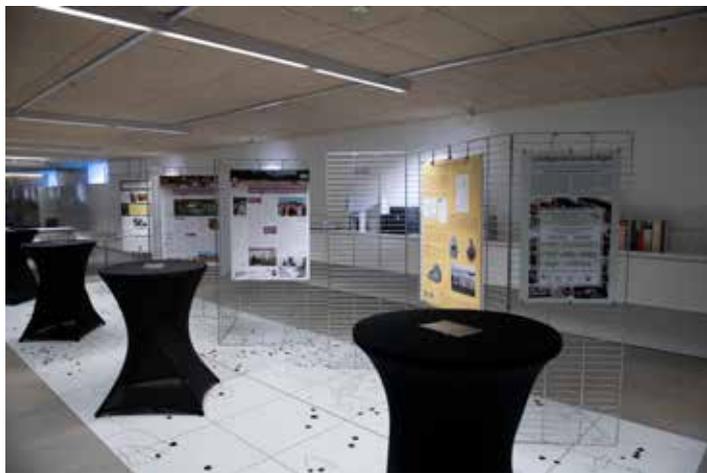
de six communications : une introduction à l'histoire de l'alimentation par Pierre Leclercq, historien de la gastronomie et chef-animateur de l'Archéo-restaurant de Ramioul, suivie de cinq exposés par des partenaires de l'Institut des Sciences naturelles de Belgique relatifs à des premiers résultats d'analyse.

Sur le plan des opérations préventives, citons la présentation succincte des premiers résultats engrangés sur le site du Grognon à Namur, pour lequel la phase « post-fouilles » a débuté le 5 août 2018 au terme de 17 mois seulement de présence sur chantier, en cohabitation avec l'aménageur. Les recherches ont sans cesse dû s'adapter aux contraintes et besoins de ce dernier. Dès lors, « des secteurs fouillés ont dû être remblayés [...], puis déblayés au début de la phase de fouille suivante, et ce jusqu'à quatre reprises », engendrant pertes de temps, surcoûts, problèmes de sécurité... Néanmoins, de l'époque contemporaine à la Préhistoire, en passant par les occupations médiévales (fortification, habitat, artisanat) et gallo-romaines (route, sanctuaire), l'apport est loin d'être négligeable du point de vue scientifique.

Enfin, nous terminerons ce tour d'horizon non exhaustif par les premiers résultats des fouilles archéologiques du parking Axa, rue Eugène Ysaÿe à Liège. Pendant l'hiver 2017-2018, cette intervention préventive a pris place dans le cadre d'un projet immobilier. Elle a permis de compléter la connaissance de l'ancien domaine abbatial de Saint-Jacques. Les premiers vestiges (une zone d'artisanat métallurgique) remontent à l'époque de la fondation de l'église, au 11<sup>e</sup> siècle. Les 16<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> siècles voient l'édification de deux grands hôtels particuliers, respectivement celui de Herman de Rave, abbé de



Les coordinateurs de Roman ornamental stones in North-Western Europe (*Études et Documents, Archéologie*, 38). Romain Gilles © AWaP



L'exposition au Préhistomuseum. Romain Gilles © AWaP

Saint-Jacques entre 1551 et 1583, et celui de de Potesta. L'abbaye connaît une première sécularisation en 1785 et le « Quartier de Rave » est scindé en deux propriétés dès 1787. À la fin du 19<sup>e</sup> siècle,

elles sont réunies pour y établir le couvent des sœurs de la Société Marie-Réparatrice. Elles quittent le site en 1972 et l'année suivante, l'Assurance liégeoise démolit les bâtiments pour en faire un parking.

Gageons que ces quelques « coups de projecteur » sur les

Journées d'Archéologie en Wallonie 2018 vous auront peut-être donné envie de nous rejoindre l'année prochaine pour en savoir plus.

Les résumés des communications (une trentaine en deux jours) sont disponibles à cette adresse : <https://agencewallonnedupatrimoine.be/news/les-journees-darcheologie-en-wallonie/>

La *Chronique de l'Archéologie wallonne* quant à elle, dans laquelle vous trouverez toute « l'actualité archéologique », se trouve ici : [http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site\\_caw/](http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_caw/) ou en vente, sous format papier, au prix de 12 € (v. p. 10)

Liliane HENDERICKX

Renseignements  
[publication@awap.be](mailto:publication@awap.be)

## Diagnostic au château d'Hélécine, ancienne abbaye des Prémontrés, découverte d'un sarcophage

### Contexte de l'intervention

Le diagnostic effectué fin 2017-début 2018 au château d'Hélécine, propriété de la Province du Brabant wallon, précède la construction prochaine d'un bâtiment à l'arrière du « dôme », ancienne nef de l'église abbatiale du 18<sup>e</sup> siècle. Le diagnostic vise à répondre à trois questions : quelle est l'étendue des vestiges ? Quel est l'état de conservation de ceux-ci ? Et quelle est la puissance stratigraphique du site ? L'intervention a permis non seulement, d'y répondre, mais également de découvrir un sarcophage.

### Contexte historique (par Joseph TORDOIR)

La communauté norbertine d'Heylissem a été fondée au 12<sup>e</sup> siècle – manifestement après 1135 et avant 1145 – à l'initiative de Renier de Zétrud. Elle fut tout d'abord installée sous Chapeauveau/Cappendael, dépendance spirituelle de la paroisse de Haut-Heylissem/ Ophéylissem dans un alleu où son fondateur possédait déjà une exploitation agricole. Vraisemblablement pour des raisons pratiques liées à la présence d'un cours d'eau, la communauté fut ensuite transférée, à quelques centaines de mètres de son premier ancrage, dans les prés humides situés aux abords de la Petite Ghète, une fois encore dans le ressort de la paroisse d'Ophéylissem. On conjecture que cette migration intervint avant le décès d'Albert, le 3<sup>e</sup> abbé de l'institution norbertine, déjà cité en 1178 et mort en 1199. La présence de son sépulcre, sur ce second site, est à l'origine de cette hypothèse. En tout cas, dès avant l'année 1258, l'institution occupait des bâtiments conventuels situés sur le site qu'elle allait occuper jusqu'à l'époque de sa suppression, en 1796.

Durant les dernières années du 13<sup>e</sup> siècle, le site avait été ceinturé d'un mur dont certaines composantes paraissent encore subsister aujourd'hui. Les textes ne livrent aucune information, à ce jour, sur l'évolution des bâtiments élevés à l'intérieur de l'enclos abbatial avant l'année 1507. Cette année-là, l'abbaye avait été entièrement brûlée. Durant la première moitié du 16<sup>e</sup> siècle, les abbés successifs

avaient œuvré à sa reconstruction mais, en 1568, l'abbaye avait une nouvelle fois été détruite par les flammes. Le climat politique n'avait pas permis de redresser sérieusement les bâtiments abbatiaux avant l'abbatit de Jean Rawletz, entamé en 1645-1646. La construction d'une nouvelle église abbatiale avait été entamée à l'époque. C'est une vue de l'abbaye d'Heylissem, dans sa nouvelle configuration, que nous a laissée le graveur Vostermans pour le célèbre ouvrage d'Antoine Sanderus, *Chorographia sacra Brabantiae*, édité en 1659. Durant les dernières décennies du 17<sup>e</sup> siècle, le site abbatial avait à nouveau été endommagé dans le cadre des « Guerres de Louis XIV ». Des travaux de restauration de petite envergure avaient été entrepris à dater des premières années du 18<sup>e</sup> siècle, mais c'était sous l'abbatit de Michel Gosin que le site avait connu une renaissance exceptionnelle. Les travaux entrepris en 1768, sur les plans de l'architecte Laurent-Benoît Dewez, s'étaient étalés sur une période de plus de vingt ans. Si les

plans de l'architecte Dewez ont été conservés, à l'inverse, ceux de ses prédécesseurs sont perdus ce qui rend difficile la lecture historique de l'évolution des constructions sur le site abbatial depuis la fin du 12<sup>e</sup> siècle sans avoir recours à l'archéologie. Les bâtiments qui s'élèvent encore aujourd'hui sur le site datent de l'époque Dewez, mais le chœur de l'église abbatiale, tout comme l'ancien cloître, ont disparu au 19<sup>e</sup> siècle.

### Premiers apports du diagnostic

La zone investiguée est située entre la façade arrière du dôme du château (l'ancienne nef construite par L.-B. Dewez), un chemin pavé et un chapiteau semi-permanent accueillant des événements. Dans l'emprise du futur bâtiment, un remblai moderne de pierre qualité a été enlevé, parfois sur 1,60 m d'épaisseur, et a révélé les anciens murs du chœur du 18<sup>e</sup> siècle.



Vue de l'abbaye d'Heylissem, gravée par Vostermans pour le célèbre ouvrage d'Antoine Sanderus, *Chorographia sacra Brabantiae*, édité en 1659 © KBR

## Les Nouvelles de l'Archéologie

Il apparaît rapidement que les anciens sols ne sont pas conservés et la quasi-totalité des murs rencontrés ne le sont qu'en fondation. À l'intérieur du chœur du 18<sup>e</sup> siècle, la stratigraphie est légèrement mieux conservée, mais malheureusement, cet espace est situé sous l'emprise du futur bâtiment et la décision a été prise de ne pas poursuivre le diagnostic plus profondément, pour des questions de stabilité.

À droite de l'église abbatiale, les bâtiments sont cavés et le substrat naturel (B<sub>1</sub>) apparaît presque directement sous leur creusement. Seule une couche limoneuse de teinte gris foncé qui recouvre le limon naturel (B<sub>1</sub>) est partiellement conservée. Quelques tessons qui datent du premier Moyen Âge y ont été trouvés.

L'espace cavé est une crypte funéraire aménagée au 18<sup>e</sup> siècle, sous la galerie du cloître. Elle est pourvue sur son pourtour de caveaux maçonnés en briques et réutilise probablement un espace antérieur. Lors de son déblayement, un effondrement localisé du remblai de destruction est venu remplir une dépression due à la présence d'un sarcophage.

### Le sarcophage

Seule la cuve originelle du sarcophage a été mise au jour. Un reste de couvercle en bois, effondré, refermait la sépulture qui contenait 41 os.

Cette cuve est monolithe et de forme trapézoïdale. Les éléments typologiques rapprochent cette pièce des sarcophages rencontrés dans nos régions, et plus particulièrement dans la vallée mosane, durant le premier Moyen Âge (7<sup>e</sup>-8<sup>e</sup> siècle). Comme la majorité d'entre eux, cette pièce a été réalisée dans un calcaire tendre de couleur claire provenant du Barrois (France).

La particularité de cet exemplaire réside dans la présence d'une endotaphe. Cette inscription a été gravée à l'intérieur de la cuve, sur la paroi de tête et sur la paroi gauche du sarcophage. Celle-ci mentionne un nom, un statut et des chiffres. Ils correspondraient à Albert, abbé à Hélécinne, décédé à la fin du 12<sup>e</sup> siècle.



Le sarcophage avec les ossements in situ © AWaP



Vue plongeante vers la crypte funéraire, lors du relevé tridimensionnel du site au scan. On y voit les caveaux en briques et le sarcophage © AWaP

La fosse sépulcrale, dont le comblement périphérique contient de nombreux fragments de briques et carreaux médiévaux, atteste de la postériorité de celle-ci par rapport à la date de décès de l'abbé. Il s'agit donc d'une réinhumation, faisant probablement suite à la découverte inopinée du sarcophage lors des grands travaux du 18<sup>e</sup> siècle. Cette hypothèse est largement corroborée par les sources écrites, ce dont il sera plus largement question dans la prochaine *Chroniques de l'Archéologie wallonne*.

L'inscription est-elle alors contemporaine du décès de l'abbé ou de la découverte de la sépulture au 18<sup>e</sup> siècle ? Les indices épigraphiques tendent à indiquer que l'endotaphe serait contemporaine du décès de l'abbé. Le remploi, au 12<sup>e</sup> siècle, de la cuve du premier Moyen Âge semble donc vraisemblable.

Bien que de nombreux exemplaires de ce type de sarcophages soient présents en vallée mosane, rares sont ceux découverts en dehors du sillon du fleuve ou celui de ses affluents. Celui découvert à Hélécinne est l'un des exemplaires le plus à l'ouest de la Meuse en Belgique. Le site le plus proche qui a également livré un sarcophage est celui de Landen. Les autres exemplaires se trouvent à minimum 20 kilomètres de Hélécinne. Les sarcophages découverts en Gaule

du Nord et plus particulièrement dans le territoire couvert actuellement par la Belgique sont quasi systématiquement trouvés à l'emplacement d'un lieu de culte. Ils étaient donc destinés à des individus d'un statut social particulier, indéniablement élevé. Un sarcophage à Hélécinne pourrait donc impliquer la présence d'un site ou d'une personne d'une relative importance, nécessitant une démarcation incarnée par le sarcophage, dès le premier Moyen Âge.

### Conclusion

Les trois questionnements à la base de l'intervention ont pu être clarifiés. Les vestiges archéologiques sont présents partout dans la zone diagnostiquée. L'interface avec le substrat naturel (B<sub>1</sub>), atteint en plusieurs endroits, permet d'établir une puissance stratigraphique moyenne de 2,5 m pour cette zone. L'état de conservation est médiocre et résulte probablement des dérasements importants du 18<sup>e</sup> siècle. Toutefois, en dehors de la zone de ces aménagements, que l'on peut qualifier de récents, les vestiges antérieurs sont peut-être mieux préservés ; il faut donc rester vigilant. La découverte inopinée du sarcophage et de matériel issu du premier Moyen Âge en est un bon exemple et constitue ces petites surprises, qui rendent notre métier si exaltant.

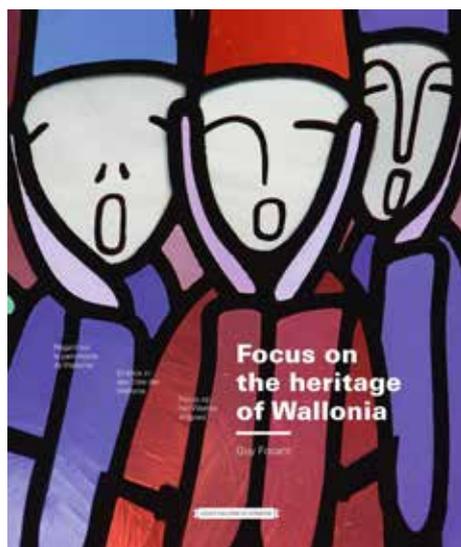
Nous tenons à remercier toute l'équipe de la direction opérationnelle Zone Centre – Brabant wallon, qui a participé à la fouille ou a prêté main forte durant le diagnostic, ainsi que l'équipe de l'asbl RPA et les étudiants bénévoles, Kévin et Clémentine, qui ont bravé le froid, le gel et la pluie pour venir nous aider. L'aide logistique et l'accueil de l'équipe du château d'Hélécinne ont été d'un grand soutien ; encore merci à eux et à leurs collègues de la Province, qui ont permis une approche constructive du dossier, basée sur le dialogue et la convivialité.

Véronique MOULAERT, Véronique DANESE,  
Laure-Anne FINOULST, Joseph TORDOIR  
et Martin ZEEBROEK

### Bibliographie

TORDOIR J., *Heylissem. Histoire d'une abbaye de l'ordre de Prémontré*, 2012, s.l.

## Regard sur le patrimoine de Wallonie



Il y a onze ans, l'ancien Institut du Patrimoine wallon – intégré depuis 2018 à l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP) –, à l'initiative de son Administrateur général aujourd'hui retraité Freddy Joris, éditait un « beau livre », l'un en français, l'autre traduit en quatre langues. Intitulé *Cent merveilles de Wallonie*, il invitait le lecteur à découvrir le patrimoine de Wallonie sous l'œil averti du photographe officiel de l'administration du patrimoine. Réimprimé à plusieurs reprises, cet ouvrage a été un vrai *best seller*, puisqu'il a été tiré à plus de 6 500 exemplaires et qu'il a aussi été décliné sous la forme d'une exposition. Celle-ci, pendant plusieurs années, a fait le tour de la Wallonie et elle a même été présentée en 2008 à Paris à la Délégation Wallonie-Bruxelles, à l'invitation de son Délégué de l'époque, William Ancion, aujourd'hui Président des Journées du Patrimoine.

Fort de ce succès, Guy Focant, puisque c'est bien de lui dont il s'agit, a repris son bâton de pèlerin et il a à nouveau sillonné notre belle Région pour en révéler les richesses patrimoniales. Mais, cette fois-ci, Guy a posé un regard personnel sur ces monuments et



Photos Guy Focant © SPW-AWaP

ces sites wallons qu'il a tant photographiés au cours de ses trente années de carrière. L'angle choisi est ici tantôt énigmatique, amusant, pittoresque, voire interpellant, mais toujours juste. C'est là une manière originale et inédite d'aborder l'esthétique et l'histoire du patrimoine de Wallonie qui rejoint la thématique du « Patrimoine insolite » que le Ministre wallon du Patrimoine, René Collin, avait choisie pour l'année 2018.

Comme dans le cas de *Cent merveilles de Wallonie*, c'est le texte qui est le support de l'image et non l'inverse. En effet, chaque notice permet, dès la première phrase, d'identifier la grande photographie de la page de droite et d'illustrer les autres photos d'art qui complètent le cliché principal. Pour rédiger ces textes, Guy Focant a fait appel à son collègue, à son complice pourrait-on même dire tant ils ont souvent travaillé ensemble, Julien Maquet, docteur en histoire et responsable de la promotion du patrimoine à l'AWaP, qui, comme il l'avait fait en 2007 avec son ancienne collègue Valérie Dejardin, a repris la plume pour cet exercice délicat. Dans cette tâche, ils ont tous deux été épaulés non seulement par Emmanuel van der Sloot, qui, une fois encore, a mis ce volume en page avec talent, mais aussi par Sandrine Langohr et Florence Pirard qui ont assuré le suivi scrupuleux et la relecture attentive de ce livre.

De la même manière que le volume précédent, cette version française a également un pendant en quatre langues avec des textes plus courts en anglais, français, allemand et néerlandais, mais dans une mise en page exactement identique.

## Le Bassinia, ancienne fontaine du marché à Huy. Études et restauration

La fontaine de Huy, le *Bassinia*, vient de regagner sa place après neuf ans d'absence. Mais que représentent neuf ans parmi plus de six cents ? Il s'en est passé des choses depuis son démontage en 2009 ! Tout en apportant une aide indispensable à la restauration, les études ont mis en lumière l'intérêt majeur de l'art des maçons, des postainiers ou plombiers, des bronziers, des ferronniers. Le vieux socle mouluré a pu respirer un temps aux yeux de tous avant de reprendre avec une nouvelle vigueur sa fonction discrète. Le classement des systèmes de captage et d'adduction au même titre que la fontaine de la Grand-Place a recomposé ce patrimoine exceptionnel de Wallonie. La publication qui vient de sortir de presse offre une synthèse des résultats de l'ensemble de ces études pluridisciplinaires. Elle est éditée à l'occasion de la remise en place de la fontaine au cœur de la ville. Le

sujet présenté ici en de multiples facettes est l'amorce d'une réflexion plus complète et plus large. D'autres découvertes restent à faire ; cette histoire n'est pas finie. Connaître la fontaine fait également prendre conscience de ses fragilités ; nous devons protéger le monument de la Grand-Place, mais aussi l'ingénieux système de captage et d'adduction, moins visible, qui participe à son fonctionnement depuis si longtemps.

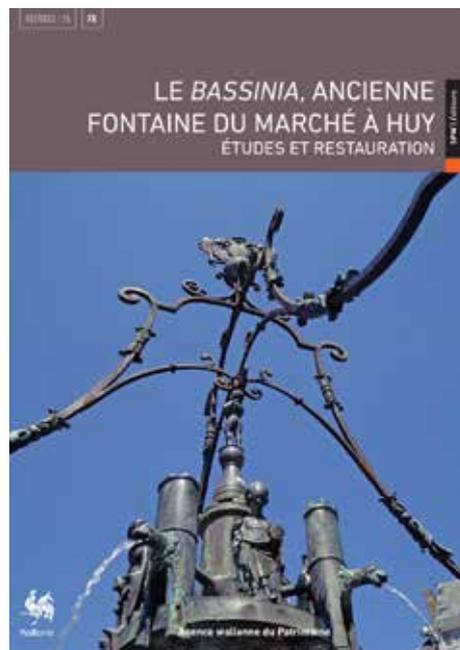
Catherine PETERS, avec la collaboration de Derek BIRONT, David BOURGARIT, Chloé DELIGNE, Marianne FRANCOIS, Isabel OSSELAERE, Stéphanie RATZ, Nicolas THOMAS, Françoise URBAN et François DE WRANGEL, *Le Bassinia, ancienne fontaine du marché à Huy. Études et restauration* (Vestiges), Namur, Agence wallonne du Patrimoine, 2018, 60 p., 5 €.



Puissent ces deux versions, une fois encore, permettre à un large public, d'ici et d'ailleurs, de (re)découvrir et d'apprécier le très riche patrimoine de Wallonie et ce, au travers de l'objectif d'un grand esthète.

Les deux ouvrages ont été présentés au public le 8 février 2019, en présence du ministre wallon du Patrimoine M. René Collin dans le cadre de la chapelle musicale reine Élisabeth à Waterloo.

Guy FOCANT (Photographies) et Julien MAQUET (Textes), *Regard sur le patrimoine de Wallonie* (Monographies. Le patrimoine de Wallonie), Namur, Agence wallonne du Patrimoine, 2019, 184 p., 30 €. L'ouvrage existe également en version 4 langues (allemand, anglais, français et néerlandais) sous le titre : *Focus on the heritage of Wallonia*.



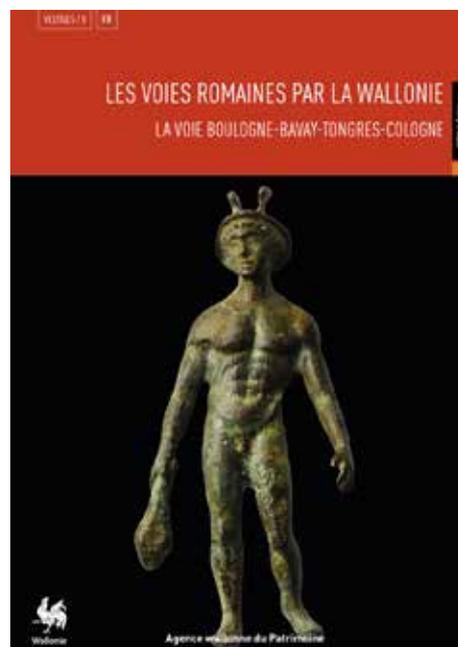
## Les voies romaines par la Wallonie. La voie Boulogne-Bavay-Tongres-Cologne

Voici le dernier des cinq opus de la collection « Vestiges » consacrés aux voies romaines principales qui sillonnent le territoire wallon.

La collection « Vestiges » a été initiée par la Direction de l'archéologie du Service public de Wallonie à l'automne 2014. Elle vise à donner au grand public une information de qualité, formulée dans des termes accessibles, au sujet de dossiers archéologiques importants pour la Wallonie.

Les cinq opus consacrés aux voies romaines (dont certains sont actuellement épuisés) ont pour auteur Marie-Hélène Corbiau, collègue à la retraite et spécialiste reconnue du sujet.

Marie-Hélène CORBIAU, *Les voies romaines par la Wallonie. La voie Boulogne-Bavay-Tongres-Cologne (Vestiges)*, Namur, Agence wallonne du Patrimoine, 2018, 88 p., 5 €.

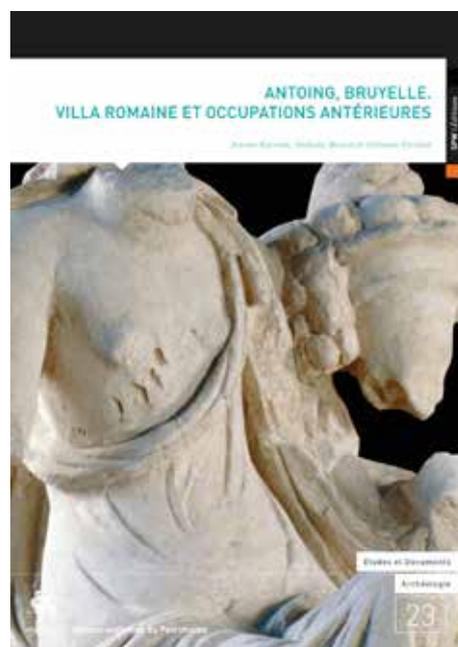


## Antoing, Bruyelle. Villa romaine et occupations antérieures

Des prospections et fouilles archéologiques ponctuelles avaient déjà fait connaître la villa gallo-romaine de Bruyelle à Antoing. Aujourd'hui, l'étendue et la richesse du site de la Haute Éloge sont mises en évidence par l'analyse des données issues des opérations préventives, menées sur l'emprise de la LGV et sur la zone d'extension du cimetière de Bruyelle, respectivement en 1993-1994 et en 1997. Repérées en limite de l'emprise des fouilles, les premières occupations du Néolithique final et de l'Âge du Fer restent de ce fait peu caractérisées. La villa romaine de la Haute Éloge leur succède, avec des premiers indices remontant à la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle et les témoins d'une présence au cours de la seconde moitié du 3<sup>e</sup> siècle, voire jusque dans le courant du 4<sup>e</sup> siècle. Le nombre et la qualité des éléments de décoration retrouvés, tels les éléments architectoniques, sculptures ou plaquages de marbres, révèlent l'importance de la villa. Enfin, l'implantation d'une zone artisanale tardive atteste d'un statut économique particulier des lieux. La recherche interdisciplinaire, quant à elle, contribue à placer le site tant dans son contexte environnemental et paysager local que dans son

contexte géographique et topographique régional. Elle contribue à préciser les activités pratiquées tout en abordant la dynamique des échanges commerciaux. L'étude mérite d'être approfondie à la lumière de découvertes récentes afin d'actualiser les interprétations finalisées en 2002, d'exploiter ainsi tous les aspects de la longue occupation du site de la Haute Éloge et d'affiner les interrogations posées. Les traces pré- et protohistoriques s'inscrivent dans la problématique de l'exploitation précoce des campagnes. La villa de la Haute Éloge illustre la prospérité des centres agricoles de cette région dès le 1<sup>er</sup> siècle ainsi que la symbiose entre le monde urbain et le monde rural. L'analyse du développement de ce site lié à la proximité de la ville de Tournai, importante durant l'Antiquité tardive, ouvre d'intéressantes perspectives de recherches.

Karine BAUSIER, Nathalie BLOCH et Fabienne PIGIÈRE, *Antoing, Bruyelle. Villa romaine et occupations antérieures (Études et Documents. Archéologie, 23)*, Namur, Agence wallonne du Patrimoine, 2018, 456 p., 40 €.



## La Chronique de l'Archéologie n° 26 vient de paraître

Comme chaque année, la *Chronique de l'Archéologie wallonne*, produite par l'Agence wallonne du Patrimoine, offre au lecteur un panorama de la recherche archéologique sur toute l'étendue du territoire wallon. Elle rassemble des informations issues de tous horizons : administration, universités, cercles locaux et bénévoles. Ce 26<sup>e</sup> volume présente l'ensemble des activités archéologiques menées en

Wallonie durant l'année 2017. Pour information, tous les volumes parus sont également accessibles en ligne à l'adresse [http://spw.wallonie.be/dgo4/site\\_caw](http://spw.wallonie.be/dgo4/site_caw).

*Chronique de l'archéologie wallonne, 26*, Namur, Agence wallonne du Patrimoine, 2019, 236 pages, 12 €.



## Catalogue des publications

Depuis 2012, le catalogue des publications est commun aux éditions de l'Agence wallonne du Patrimoine et de la Direction du Patrimoine culturel de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dont les publications sont diffusées par l'AWaP.

Le catalogue des publications et/ou le mailing périodique des nouveautés sont disponibles sur simple demande à l'adresse [publication@awap.be](mailto:publication@awap.be).



## « Au Temps des Celtes »

Durant des millénaires, le Nord de l'Europe, venteux, humide, glacial et impénétrable est resté délaissé des civilisations antiques dans un mutisme dédaigneux.

Pourtant dans cette immensité verte, une humanité sauvage vivait, se côtoyait, se querellait, rivalisait. Le fer, ce matériau surprenant, par de mystérieux échanges, parvint à atteindre assez rapidement nos contrées lointaines. Mais il restait rare et coûteux. Et les transactions provoquaient souvent de violents éclats.

En ce temps-là, à l'époque de l'apparition du fer, une tribu s'installe sur le Cheslé, un haut méandre, à l'entrée du défilé du Hérou. Pourquoi choisit-elle ce tronçon de rivière le plus sauvage, le plus tourmenté entre les localités touristiques de Houffalize et de La Roche ? Nul ne le sait, nul ne veut avancer une hypothèse.

La vie y était rude, la contrée pauvre et inhospitalière mais cette tribu s'accrocha au site durant plusieurs siècles. À quel prix !



Le Cheslé © Guy Gilloteaux

Puis un jour, un demi-millénaire avant l'arrivée des Romains, tout disparut dans un immense incendie. Le silence, la nature reprit leur droit. Les légendes, les histoires les plus saugrenues en même temps que l'humus des ans s'y installèrent.

Il n'en fallait pas plus pour attiser la curiosité des chercheurs, des scientifiques, des archéologues. Trois campagnes de fouilles y furent organisées durant 50 ans.

Le site, outre l'attrait touristique et le pittoresque de l'endroit, se révéla être, vu l'étendue des lieux et la grandeur des fortifications : le site celtique majeur de Wallonie.

Dans une histoire romancée, Jean Guillaume, l'instigateur des fouilles, vous fait revivre cette communauté aux prises avec les aléas de l'époque en même temps qu'il décrit l'épopée des trois campagnes de fouilles au Cheslé de Bérismenil. Depuis, ce site perdu est visité journalièrement par de nombreux promeneurs avides de pittoresque. Puisse ce roman faire ressentir aux visiteurs l'animation humaine cachée sous des millénaires d'oubli.

Bonne lecture « Au Temps des Celtes »

Jean GUILLAUME

*Ce roman Au Temps des Celtes est vendu au prix de 25 € dans les bureaux de tourisme.*

**Renseignements**  
[jean-guillaume@skynet.be](mailto:jean-guillaume@skynet.be)

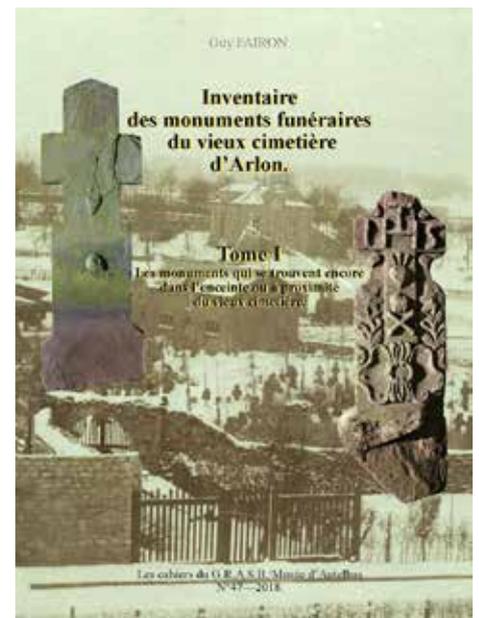
## Arlon – L'inventaire des monuments funéraires du vieux cimetière à la rue des thermes romains. Tome 1. Les monuments encore présents dans l'aire du vieux cimetière

L'a.s.b.l. G.R.A.S.B./Musée d'Autelbas va éditer prochainement son 47<sup>e</sup> cahier : il s'agit d'un ouvrage de 220 pages (format A4) qui fait une synthèse de l'historique du vieux cimetière d'Arlon et qui publie sous la forme de fiches techniques l'inventaire des 120 monuments funéraires encore présents dans ces lieux. Un regard émouvant porté sur l'ultime présence d'une population arlonaise et de sa proche région du 17 au 19<sup>e</sup> siècle. Une étude qui confirme l'importance de ce cœur patrimonial d'Arlon.

Ce tome 1, qui sera envoyé aux membres en règle de cotisation pour 2018, peut être acquis en versant la somme de 25 € + 5,90 € de port (pour la Belgique) sur le compte IBAN : BE 40001172299863 BIC : GEBABEBB du Groupe de Recherche aériennes du Sud belge a.s.b.l., Siège social : 56 rue du Rhin, 6700 Arlon, en mentionnant les : nom, prénom, adresse, téléphone, GSM, adresse mail du souscripteur.

Dès parution, l'ouvrage sera diffusé.

**Renseignements**  
 +32 (0)63 / 23 46 39



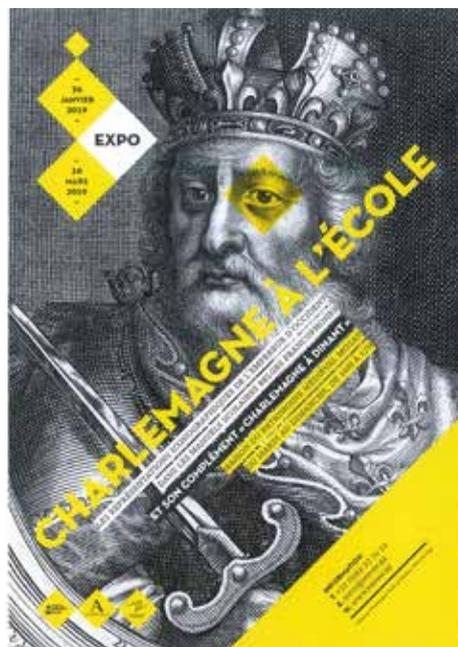
## Exposition « Charlemagne à Dinant » jusqu'au 10 mars 2019

« Charlemagne à l'école. Les représentations iconographiques de l'empereur d'occident dans les manuels scolaires belges francophones » et son complément « Charlemagne à Dinant »

L'approche de ce personnage se veut néanmoins résolument originale par rapport à ce sujet historique battu et rebattu. Elle est partie d'un constat simple : chacun d'entre nous a en tête son image de Charlemagne. Et cette figuration a, la plupart du temps, été façonnée par le récit de manuels scolaires que chaque élève a utilisés en primaire ou en secondaire. Mais ces manuels, véritables outils de travail de l'enseignant, véhiculent, en réalité, une multitude d'idées et de stéréotypes à propos du souverain carolingien. Les images, erronées ou

pas, sont légions : l'empereur « à la barbe fleurie », l'inventeur de l'école, le père de l'Europe, etc.

Fondée sur l'analyse d'un corpus de plus de cent manuels scolaires belges francophones depuis 1830, tous réseaux confondus, cette exposition, en présentant différentes images de Charlemagne, cherche non seulement, avec l'aide de spécialistes de l'histoire médiévale, à débusquer les erreurs et anachronismes commis par les auteurs et les illustrateurs des manuels anciens, mais elle vise également à décoder le message sous-jacent porté par cette iconographie, lequel a principalement eu pour objectif, durant de nombreuses années, de légitimer la naissance puis l'existence même de l'État belge.



## Publications et Manifestations

Bref, une exposition, qui après un passage à l'Archéoforum de Liège pose ses valises à la Maison du Patrimoine médiéval mosan... à découvrir seul, en famille ou en classe, afin d'aborder, sous un angle original, la personnalité du grand empereur d'Occident et l'usage qui a été fait de son image.

### Renseignements

Maison du Patrimoine médiéval mosan  
Place du Baillage, 16  
5500 Bouvignes-sur-Meuse

du 26 janvier au 10 mars 2019,  
du mardi au dimanche de 10h à 17h  
+32 (0)82 / 22 36 16  
[www.mppmm.be](http://www.mppmm.be)  
[info@mppmm.be](mailto:info@mppmm.be)

## Journée d'étude « *Dis Manibus*. Tombes sous la loupe » - 16 mars 2019

L'Espace gallo-romain, en collaboration avec l'Agence wallonne du Patrimoine et le Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la Région, organise le 16 mars 2019 une journée d'étude autour des rites funéraires à l'époque gallo-romain (le thème de son exposition « *Dis Manibus*. Tombes sous la loupe »).

Cet événement se tiendra à l'Espace gallo-romain et marquera la clôture de l'exposition « *Dis Manibus*. Tombes sous la loupe ».

Que vous soyez connaisseurs, friands d'archéologie et d'histoire ou passionnés de votre région, rejoignez-nous lors de cette journée. Vous pourrez vous pencher sur l'étude du cimetière de Pommerœul (publication à venir tout prochainement) et celle des tombes aristocratiques de Ghislenghien. Vous (re)découvrirez les nécropoles françaises de Templeuve-en-Pévèle et des sablières de Bavay. L'anthropologie sera abordée grâce aux communications du groupe de travail CRUMBEL (mené de concert par la VUB, l'ULB, l'Université de Gand et l'Institut royal du Patrimoine

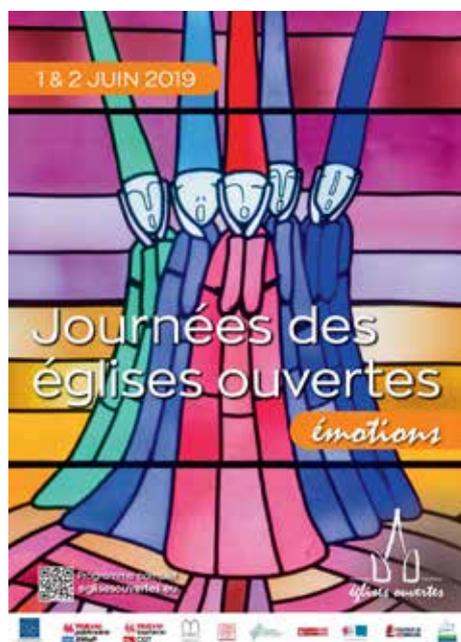
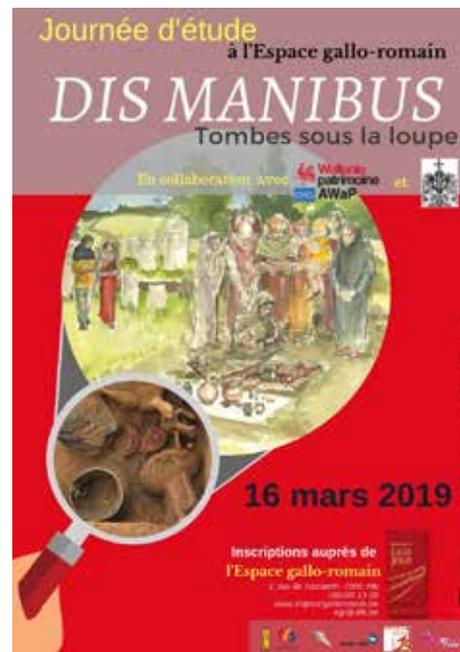
artistique) et de la Belgian OsteoArchaeology & Physical Anthropology Society (BOAPAS).

L'après-midi sera dédiée aux questionnements éthiques de la présentation de restes humains dans les musées et à des exemples de médiation autour des rites funéraires, des parfums et du bûcher.

Le musée proposera, à la fin de la journée d'étude, de visiter une dernière fois l'exposition « *Dis Manibus*. Tombes sous la loupe ». Vous aurez également l'opportunité de découvrir les exemples de médiations abordées durant la journée d'étude.

**Intéressé(e) ?** Inscrivez-vous via le formulaire (disponible sur le site internet de l'Espace gallo-romain : [www.espacegalloromain.be](http://www.espacegalloromain.be)) avant le 18 février.

**Où :** Espace gallo-romain d'Ath  
rue de Nazareth, 2 • 7800 Ath  
**Quand :** 16 mars 2019



## Journées des églises ouvertes – Samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 juin 2019

### « émotions »

Chaque année, le premier week-end de juin, les Journées des Églises ouvertes mettent à l'honneur notre patrimoine religieux.

Pour cette 12<sup>e</sup> édition, nous vous suggérons de puiser votre inspiration dans les « émotions ». Parce que les édifices religieux sont comme des kaléidoscopes rayonnants de mille lumières. Ils sont ancrés dans les mystères de l'invisible, façonnés par l'orgueil ou l'humilité des générations, vibrants d'ondes musicales intenses... Impossible de rester insensibles à toutes les histoires qu'elles murmurent ! Le cortège de leurs statues ne suscite-t-il pas l'émotion ? Et la caresse des reliefs polis de doux ressentis ? Laissez-vous toucher, en profondeur...

### Tous les édifices sont invités à y participer !

(gratuit pour les adhérents au réseau Églises ouvertes.  
Pour les non-adhérents, cotisation de 60 €).

### Inscriptions

[www.journeeseglisesouvertes.be](http://www.journeeseglisesouvertes.be)

### Renseignements

[www.eglisesouvertes.be](http://www.eglisesouvertes.be)

## Concours d'Europa Nostra Belgium asbl

L'asbl Europa Nostra Belgium lance un grand concours vers les écoles, associations, mouvements de jeunesse de Wallonie pour inciter les jeunes à faire connaître un patrimoine menacé et les sensibiliser au sauvetage de ces témoins de notre passé. Pas nécessairement du « grand » patrimoine mais aussi

des petits éléments, gares, chapelles, usines... qui sont aujourd'hui en danger. C'est le jeune acteur Igor Van Dessel qui joue au « Stéphane Bern » pour inciter les jeunes à se mobiliser.

Voici le lien youtube vers le film :  
<https://youtu.be/zDPf7hyell>

Louis MARAITE  
Directeur de la Communication  
+32 (0)4 / 366 84 55



## Colloque « Les musées wallons du 21<sup>e</sup> siècle » : débat sur l'adaptation aux enjeux sociétaux d'aujourd'hui et de demain

À l'heure actuelle, le secteur muséal belge et international est en pleine révolution : chaque institution le sait, elle doit parvenir, en tenant compte de ses spécificités propres (notamment son territoire, son ancrage social, ses publics, son modèle juridique, ses moyens financiers et humains, la capacité de son infrastructure et indéniablement ses collections, pour ne citer que cela), à s'adapter pour être en accord avec sa société et son époque tout en respectant ses missions et ses valeurs initiales.

Le musée d'aujourd'hui, et surtout de demain, est donc appelé à se réinventer et à se montrer créatif. Il doit s'ouvrir au territoire qui l'entoure, se décloisonner pour devenir « hors les murs » et, enfin, renouveler ses pratiques vers des logiques plus participatives et plus coopératives, notamment. Ce passage aux « musées du 21<sup>e</sup> siècle », comme on l'appelle chez Musées et Société en Wallonie (termes inspirés du rapport de la mission « Musées du 21<sup>e</sup> siècle » réalisé en février 2017 sous la direction de Jacqueline Eidelman pour la Direction générale des patrimoines du ministère français de la Culture et de la Communication) nécessite une réflexion profonde de la part des directions des institutions afin, dans un premier temps, d'identifier les forces et les faiblesses de leur établissement puis, dans un second temps, de se doter des moyens possibles pour aborder cette évolution de manière structurée et pérenne.

D'après ce constat, notre association, très soucieuse d'accompagner ses membres dans cette démarche, a mis en place différents leviers de professionnalisation tout au long de l'année 2018 : le site internet à destination de nos membres [www.msw.be](http://www.msw.be) a été mis en ligne en février ; en septembre, nous avons organisé une journée de sensibilisation à la gamification et le *museumPASS* musées a été lancé en Wallonie. Nous avons soutenu et promu le projet *MuseumixBE* et nous avons participé, en novembre, à l'édition du Pôle muséal montois pour en comprendre tous les aspects. Enfin, de nombreuses formations et des journées de rencontres (notamment avec les CEC) ont été données. Pour ses vingt années d'existence, Musées et Société en Wallonie, en collaboration avec l'ICOM Belgique Wallonie-Bruxelles, a enfoncé le clou en proposant un colloque de grande envergure. Intitulé « Les musées wallons du 21<sup>e</sup> siècle », l'événement des 13 et 14 décembre passés était animé par la volonté de réfléchir aux moyens et aux nouvelles pratiques muséales pour s'adapter aux enjeux sociétaux actuels et de demain.

Lors de la première journée, des spécialistes belges et étrangers ont abordé des thématiques clés. André GOS, le Président du Conseil des Musées, a fait un bilan de l'instance de conseil de la Fédération Wallonie-Bruxelles. François MAIRESSE, Professeur à l'Université 3-Paris Sorbonne, a ensuite relaté l'évolution de la définition du musée au sein du Conseil international des musées (ICOM) et les enjeux résultant de ces changements. Professeur à l'Université d'Artois, Serge CHAUMIER a souligné l'extrême urgence d'adapter une stratégie de développement durable au sein du musée. Cette dernière devrait inévitablement aborder l'écologie ainsi que l'inclusion sociétale et citoyenne de l'établissement au sein du territoire qui l'entoure. L'après-midi, Jacques AYER, directeur du Muséum d'Histoire naturelle de Genève, nous a présenté la complexité du modèle muséal en application en Suisse ainsi que le rôle et la responsabilité des muséums, au travers de la démarche du Muséum de Genève, dans les grands défis environnementaux que nos sociétés doivent désormais relever. La description des spécificités du modèle muséal helvétique nous a permis de rebondir sur la question des compétences muséales et patrimoniales en Belgique francophone. Joël ROULOUX, Professeur à l'Université catholique de Louvain, a ainsi mis en débat la régionalisation des musées en Wallonie tandis que Nathalie NYST, Directrice du Patrimoine culturel au sein de l'Administration générale de la Culture en Fédération Wallonie-Bruxelles, a abordé le paysage et les compétences des musées de la communauté. Pierre-Yves LOCHON, Fondateur-coordonateur du Club Innovation & Culture (CLIC France) et Directeur associé de Sinapses Conseils, a clôturé les interventions de la journée par une réflexion sur les stratégies d'innovation muséales pour faire face à la révolution numérique et sur l'impact indéniable de cette dernière sur les relations que le musée entretient avec le visiteur et les entreprises.

La matinée de la deuxième journée a été ponctuée d'un workshop consacré au futur de nos institutions wallonnes. Les participants ont ainsi débattu sur l'identité et les raisons d'être du musée, l'évolution des métiers du secteur, les liens et les différences entre les musées et, enfin, les développements souhaités par le secteur dans le futur et sur quelles bases. Ces problématiques ont été illustrées par quatre questions proposées par l'ICOM et modérées par Alexandre CHEVALIER, président d'ICOM Belgique Wallonie-Bruxelles et chercheur scientifique à l'Institut royal des Sciences naturelles, Hervé CAPS, directeur de



© Romain Jacquet

la Maison de la Science et président de l'asbl Science et Culture, Anne-Françoise RASSEAU, collaboratrice scientifique (Service pédagogique), médiatrice culturelle et co-coordinatrice de l'Atelier du Livre du Musée royal de Mariemont et Ludovic RECCHIA, conservateur de la section Arts décoratifs du Musée royal de Mariemont et administrateur délégué de Kéramis. L'après-midi, trois innovations récemment mises en place en Wallonie ont été passées au crible : Karlin BERGHMANS, directrice du Mudia, a présenté la médiation novatrice qui caractérise sa nouvelle institution. Ensuite, Pauline BOVY, directrice administrative du Département de la Culture et du Tourisme de la Ville de Liège, s'est exprimée sur le branding entre les musées de la Boverie et du Louvre. Dernière conférencière, la directrice de la Coopérative *museumPASS* musées, Julie VAN DER HEYDEN, a décrit son expérience du projet de pass musées national. Deux familles, parents et enfants, ont conclu la dernière journée de colloque en apportant par leur témoignage un regard extérieur aux professionnels du secteur.

En ce début d'année, nous travaillons d'ores et déjà d'arrache-pied sur divers projets innovants : la mise à disposition de nos membres d'un service de traduction anglais/néerlandais payant – mais considérablement moins cher que ce que propose le marché –, un projet de développement de base de données/inventaire des collections, la redynamisation de notre site grand public [www.museumzoom.be](http://www.museumzoom.be), la création d'un sac Marmaille&Co bilingue à destination des enfants de 6-12 et leur famille, etc. 2019 s'annonce déjà très riche en émotions !

Romain JACQUET,  
Chargé de projets et formateur TIC  
Musées et Société en Wallonie

## Programme 2019 des conférences de la CRMSF

En 2019, la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF) poursuit l'organisation de conférences. Ouvertes à tous, elles se tiennent au Vertbois à Liège, siège de la CRMSF. Le programme peut d'ores et déjà être noté dans les agendas !

Le jeudi 31 janvier, à l'occasion de l'Assemblée générale de la CRMSF, Madame Marie CORNU (Directrice de recherche au CNRS à l'Institut des Sciences sociales du Politique) a donné une conférence intitulée « Du patrimoine matériel au patrimoine immatériel, l'évolution des droits en Europe ».

Le jeudi 14 mars, Monsieur Gabriel PIRLET (Architecte, Rocailleux) parlera des « Éléments de rocailles dans les parcs et jardins en Belgique ».

Le jeudi 16 mai, à l'occasion de l'Assemblée générale de la CRMSF, Monsieur Jacques MOULIN (Architecte en chef des Monuments historiques) évoquera

## [ La Vie des Associations ]

« La restauration du hameau de la Reine à Trianon, entre mémoire et projet ».

Le jeudi 20 juin, Monsieur Arnaud AMELOT (Directeur des bâtiments et des jardins du Château de Fontainebleau) abordera « Le Domaine national de Fontainebleau : un paysage naturel et culturel exceptionnel mais méconnu et fragile ».

Le jeudi 7 novembre, Madame Aline WILMET (Docteure en Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie et Collaboratrice scientifique au département d'Histoire de l'Art et Archéologie de l'Université de Namur) présentera « Le décor sculpté architectural : un nouvel outil à la compréhension du chantier de construction médiéval en milieu urbain et rural ».



© CRMSF

Le jeudi 12 décembre, Monsieur Grégoire DUBOIS (Historien et archéologue médiéviste et moderniste) donnera une conférence sur « Le marbre noir de Dinan du 13<sup>e</sup> au 17<sup>e</sup> siècle, au cœur de l'exceptionnelle production marbrière wallonne ».

À l'occasion des Journées du Patrimoine, le jeudi 5 septembre, une dernière conférence viendra compléter le programme ; son sujet sera annoncé ultérieurement.

### Renseignements pratiques

La participation aux conférences est gratuite. Cependant, une inscription préalable est obligatoire.

Les conférences se tiennent au Vertbois (rue du Vertbois 13c à 4000 Liège) de 12h30 à 14h (celles organisées dans le cadre d'une Assemblée générale de la CRMSF sont programmées dans le courant de l'après-midi ; l'horaire est précisé en temps utile).

Pour tout renseignement complémentaire, être tenu(e) informé(e) et recevoir les invitations aux conférences par courriel, merci de vous créer un compte sur le site Internet de la Commission royale : [www.crmsf.be](http://www.crmsf.be)

## Le CIPAR – Centre interdiocésain du patrimoine et des arts religieux

Le CIPAR a été fondé par les évêchés francophones dans le but de coordonner leurs efforts en matière de protection, conservation et valorisation du patrimoine religieux.

En se préoccupant du patrimoine ancien et de diverses formes d'expressions artistiques, le CIPAR veut valoriser tout ce qui constitue le support matériel de la culture chrétienne qui occupe une place essentielle dans la mémoire et l'identité de notre société actuelle.

Le CIPAR est un centre d'expertise destiné à encadrer les services diocésains, les fabriques d'église et les communes dans leur tâche de gestion du patrimoine religieux.

### Une réflexion sur l'avenir des églises

L'action du CIPAR s'inscrit dans une réflexion plus large sur l'avenir des bâtiments églises. Il est actuellement de plus en plus question de réforme de la loi sur les fabriques d'église, de réforme du financement du culte (avec ses composantes culturelles et patrimoniales), de désaffectation et de changement d'affectation d'églises. Dans cette perspective, il sera nécessaire de disposer au niveau des entités paroissiales ou communales de personnes capables de discerner la valeur du patrimoine mobilier et de prendre des options quant à sa conservation.

### Les missions du CIPAR

#### 1. Sensibiliser

Le CIPAR orchestre des campagnes de sensibilisation à l'art et au patrimoine religieux. Il incite les responsables paroissiaux à rendre leur église vivante et accueillante et à l'intégrer dans la vie sociale d'aujourd'hui. Lieu de culte, espace de culture, élément de l'attractivité touristique ou simplement domaine public, les églises doivent rester ce lieu communautaire historique d'expérience sociale et spirituelle qu'elles ont toujours été.

#### 2. Connaître

Le CIPAR encadre les fabriques d'église dans leur obligation de mettre à jour l'inventaire de

leur patrimoine mobilier, condition préalable indispensable à toute gestion patrimoniale. Il s'agit d'actualiser et de compléter la base de données établie dans les années 1970 par l'IRPA.

L'option prise par le CIPAR est un inventaire *par les fabriciens et pour les fabriciens*. Il est descriptif et non pas analytique ou interprétatif, et s'effectue à l'aide d'un logiciel mis à disposition des fabriciens.

#### 3. Conserver

Le CIPAR conseille les responsables paroissiaux sur la bonne conservation de leurs objets de culte et objets d'art. L'accent est mis sur les possibilités de conservation in-situ en prenant en compte tous les facteurs d'environnement et de sécurité. Des directives ou guides de bonnes pratiques sont établis dans différents domaines de l'art religieux tels que les textiles, l'orfèvrerie ou la statuaire.

Ensuite, le CIPAR encourage la constitution de dépôts diocésains pour la conservation des objets qui ne peuvent être gardés in-situ. Il favorise également les dépôts dans des collégiales ou églises patrimoniales avec possibilité de mise en valeur du patrimoine.

#### 4. Sécuriser

Le patrimoine religieux est en danger. La baisse de fréquentation des églises et le regroupement des célébrations font que nos églises sont de moins en moins fréquentées. Le mauvais entretien augmente le risque de dégradation, de perte ou de vol. Les installations électriques, l'état des conduites d'eau, des toitures ou des corniches peuvent être source de dégâts aux conséquences irréparables. Enfin, les systèmes de verrouillage des différents accès aux bâtiments ne correspondent plus aux normes actuelles de sécurité anti-effraction.

Le CIPAR mène une réflexion pratique en matière de sécurité. Le logiciel d'inventaire sera un outil à développer dans ce sens.



© CIPAR

#### 5. Former

Le CIPAR organise des journées ou cycles de formation à l'attention des fabriciens, d'acteurs pastoraux ou de tout amateur de patrimoine religieux. Les formations portent tant sur les aspects pratiques de l'inventorisation ou de la conservation que sur la compréhension et l'histoire de l'art chrétien.

### Des outils

Le CIPAR met à la disposition des fabriciens, des communes ou des amateurs de patrimoine :

- un *Manuel pratique pour la réalisation des inventaires paroissiaux* disponible auprès des différents services diocésains ;
- un logiciel pour enregistrer l'inventaire. Les fabriciens peuvent demander leur code d'accès au responsable diocésain du patrimoine ;
- des services diocésains pour encadrer les fabriciens ;
- des équipes de bénévoles qui collaborent au travail d'inventaire ;
- des inventaires sur demande particulière après cahier de charge et devis.



Christian PACCO  
Administrateur-Délégué

### Renseignements

CIPAR ASBL

Maura Moriaux, Coordinatrice  
Rue de l'Évêché, 1 • 5000 Namur  
[info@cipar.be](mailto:info@cipar.be) • [www.cipar.be](http://www.cipar.be)



Archeolo-J: une initiation à l'archéologie... par la pratique du terrain © archeolo-J

En 1969, quatre jeunes enthousiastes fondent le Service des Jeunesses archéologiques belges, archeolo-J. À l'origine de cette idée se trouve l'envie de sensibiliser le public, et en particulier les jeunes, à la préservation et à la mise en valeur du Patrimoine par le biais de l'archéologie. L'originalité du concept ? Passer de l'état de spectateur passif à celui d'acteur du Patrimoine.

Depuis lors, archeolo-J n'a eu de cesse d'élargir son champ d'action et de s'ouvrir à un public de plus en plus diversifié. Des passionnés d'archéologie aux amateurs de randonnées, du public scolaire aux aînés, du Patrimoine local au Patrimoine international... les activités d'archeolo-J sont aujourd'hui très variées et se déroulent tout au long de l'année.

### Des stages d'archéologie

L'activité principale de l'association reste l'initiation à l'archéologie par la pratique, sur des chantiers d'époques romaine, médiévale ou post-médiévale. Les stages sont désormais ouverts aux enfants dès 10 ans, avec un programme spécial, le stage Junior, alternant ateliers, visites, jeux et bien entendu pratique de l'archéologie.

Les stages sont l'occasion de découvrir de nombreuses étapes de la démarche archéologique : enquêtes documentaires, prospection, recherches sur le terrain, travail post-fouilles... mais aussi étude du Patrimoine bâti ou encore archéologie expérimentale.

L'encadrement des participants est assuré par une équipe de bénévoles rassemblés par une même passion pour l'archéologie. L'intégration des jeunes à un véritable programme scientifique met en valeur leur contribution à la recherche archéologique.

À ces activités se joignent d'autres animations visant à faire découvrir plus largement notre Patrimoine tels des ateliers, conférences ou encore excursions. Moment de loisir et de détente, les stages d'archeolo-J sont en outre ponctués d'animations ludiques et sportives. Enfin, que ce soit durant les animations ou au quotidien, ils visent également à apprendre le vivre-ensemble et à favoriser l'esprit d'équipe.

## Archeolo-J fête son anniversaire en 2019... 50 ans et toujours Jeune !

### La découverte du Patrimoine, en Belgique et à l'étranger

Dans un même esprit de sensibilisation au Patrimoine, archeolo-J organise des week-ends thématiques, des visites d'exposition ou de sites, des randonnées ou encore des animations spécifiques lors d'événements tels que les Journées du Patrimoine. L'association propose également des voyages à l'étranger, axés sur la découverte de sites moins connus, insolites ou difficilement accessibles pour le grand public.

### Terre ! Un programme spécial pour fêter le 50<sup>e</sup> anniversaire tout au long de 2019

Un demi-siècle d'existence se devait d'être fêté de façon particulière... Alliant depuis 50 ans sciences et loisirs, archeolo-J a choisi d'en faire un événement à la fois festif et scientifique.

Puisque ce sont les mains dans la terre qu'archeolo-J invite les jeunes (et moins jeunes) à découvrir le Patrimoine, c'est la « Terre ! » qui sera au cœur de cet anniversaire ! Déclinée en douze thèmes, elle sera mise à l'honneur au fil de douze événements particuliers mais également lors des activités coutumières de l'association. Ce cycle thématique explorera notre planète, sa naissance, sa matière, et la place qu'elle occupe dans notre aventure humaine : de la *Planète Terre à Tous terriens !*, des *Hommes Nés de la terre* à la *Terre nourricière*, et bien sûr *Les mains dans la terre...* une année pour faire « le tour de la Terre » !

Qui dit anniversaire, dit fête... C'est le 21 juillet 2019 qu'archeolo-J vous invite à une journée festive exceptionnelle sur son camp d'été, à Barsy-en-Condroz. Démonstrations, ateliers, visites, mais aussi ambiance et souvenirs seront au rendez-vous de cet événement ouvert à tous. L'occasion de s'essayer à l'archéologie expérimentale en participant à la reconstitution

d'un bâtiment médiéval, de goûter la terre ou d'en apprendre plus sur l'agriculture...

Souhaitant s'ouvrir à d'autres perspectives, l'année se clôturera en décembre 2019 par une après-midi de rencontre autour de la sensibilisation des jeunes aux problématiques liées à notre planète et à nos sociétés d'aujourd'hui.



Le programme de cette année anniversaire a pris la forme d'un almanach, une *mise en bouche* des festivités où mots, couleurs et traits invitent déjà au voyage autour de la Terre... Accessible en ligne sur le site [www.archeolo-j.be](http://www.archeolo-j.be), le carnet est également disponible sur simple demande auprès du secrétariat de l'association.

### 50 ans... et après ?

Forte de ses 50 années d'expérience, l'association archeolo-J compte bien continuer sa mission de sensibilisation à l'archéologie et au Patrimoine en général, grâce au précieux soutien de l'Agence wallonne du Patrimoine.

Lyse UNGER

Archéologue, coordinatrice du 50<sup>e</sup> anniversaire

### Renseignements

Archeolo-J asbl  
Rue de Fer, 35 • 5000 Namur  
+32 (0)81 / 61 10 73  
[archeolo-j@skynet.be](mailto:archeolo-j@skynet.be)  
[www.archeolo-j.be](http://www.archeolo-j.be)

## LES ACTIVITÉS ANNIVERSAIRES DE 2019 EN UN COUP D'OEIL

Quand ?	Quoi ?	Où ?
26 janvier	Du Big Bang à la Terre	Planetarium de Bruxelles
16 février	Voyage au centre de la Terre	Grotte de Comblain-au-Pont
9 et 10 mars	Terre, berceau de l'Humanité	Régions namuroise et liégeoise
Du 12 au 21 avril	Aux confins de l'Europe... voyage au Portugal	Portugal
12 mai	En marche... sur les chemins de la ferveur religieuse	Basilique Saint-Materne de Walcourt
Juin	L'Homme et son terroir	<a href="http://www.archeolo-j.be">www.archeolo-j.be</a>
<b>21 Juillet</b>	<b>Fête du 50<sup>e</sup> anniversaire !</b>	<b>Camp archeolo-J à Barsy</b>
Juillet	Reconstitution d'un bâtiment en terre et bois	Camp archeolo-J à Barsy
Juillet	Tourne, potier, que l'on puisse boire et manger...	Camp archeolo-J à Barsy
21 septembre	Labourage, semences, récolte...	Barsy
5 octobre	Signes de deuil, symboles de pouvoir, échos de vie et de croyances	Cimetière de Gesves
16 novembre	L'archéologie, pour quoi ?	Musée Art et Histoire de Bruxelles
6 décembre	Transmettre un héritage aux générations futures	Namur

## Évènements 2019

Les animatrices et les formateurs du Centre des métiers du patrimoine, bien occupés pendant l'année scolaire avec différentes animations pédagogiques, vous présentent leur programme événementiel pour cette première moitié de l'année 2019.

Les 18 et 19 mars 2019, nous serons présents avec des formateurs charpentier et tailleur de pierre dans le village des métiers des Startech's Days organisé par WorldskillsBelgium. Les Startech's sont un évènement annuel de promotion des métiers via des compétitions dont l'issue est la participation aux championnats européens ou mondiaux.

[www.worldskillsbelgium.be](http://www.worldskillsbelgium.be)

Les 29 et 30 mars 2019, en nos murs, nous accueillerons la première édition du salon des métiers techniques intitulé « @venir métiers » organisé par le Pôle de Synergie « Orientation tout au long de la vie » de l'Instance Bassin Enseignement qualifiant – Formation – Emploi (EFE) de Huy-Waremme.

[www.bassinefe-hw.be](http://www.bassinefe-hw.be)

Les 25 et 26 avril 2019, à Malmedy, nous occuperons un stand au salon Building Heroes afin de sensibiliser les jeunes de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année primaire aux métiers de la construction.

[www.constructiv.be](http://www.constructiv.be)

L'asbl Creccide organise, depuis 20 ans, un rassemblement annuel des conseils communaux des enfants avec beaucoup de succès. En 2019, ils fêtent le 20<sup>e</sup> rassemblement et ont choisi le site de la Paix-Dieu pour organiser cet évènement. Au programme, de nombreuses animations, avec des partenaires locaux pour une journée déclinée autour de la thématique du patrimoine. Pour en savoir plus...

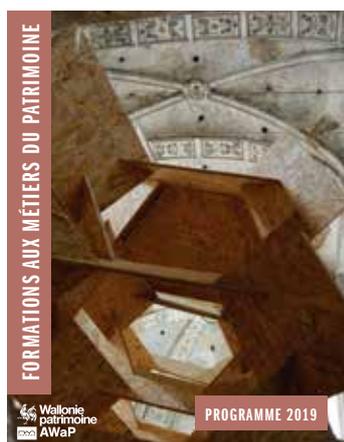
[www.creccide.be/evènements/rassemblement-des-cce/](http://www.creccide.be/evènements/rassemblement-des-cce/)



## Programme des stages

### du Centre de la Paix-Dieu 2019

Ces stages sont accessibles à toute personne ayant le désir d'améliorer ses connaissances dans le domaine de la conservation et de la restauration du patrimoine architectural : artisans, ouvriers, entreprises, architectes, historiens de l'art, gens de métiers, enseignants du secteur et gestionnaires du patrimoine.



Le programme complet, les dates et lieux de stages et tout renseignement complémentaire sont disponibles sur le site internet [www.awap.be](http://www.awap.be) ou sur Facebook @LaPaixDieu et Twitter @CentrePaixDieu.

#### Renseignements

+32 (0) 85 / 410 350  
[infopaixdieu@awap.be](mailto:infopaixdieu@awap.be)

Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » - Amay		
N°	Stages	Dates
1-09	FORMATION HIVERNALE : <b>Ardoises naturelles</b>	Application en atelier 18, 19, 20, 21, 22 février 2019
1-10a	<b>La chaux – un matériau et ses diverses utilisations</b> (1 <sup>er</sup> cycle)	Théorie spécifique et application en atelier 13, 14, 15, 20, 21, 22 février 2019
1-11	<b>Charpente en bois – l'art du trait</b> (1 <sup>er</sup> cycle)	Théorie spécifique et application en atelier 25, 26, 27, 28 février et 1 <sup>er</sup> mars 2019
1-19	<b>Dorure – Technique de la réparation</b> (3 <sup>e</sup> cycle)	Application en atelier 25, 26, 27, 28 février et 1 <sup>er</sup> mars 2019
1-12	<b>Analyse et diagnostic des enduits extérieurs</b>	Théorie spécifique, application en atelier et visite 4, 5, 6 mars 2019
1-10b	<b>La chaux – un matériau et ses diverses utilisations</b> (1 <sup>er</sup> cycle)	Théorie spécifique et application en atelier 27, 28, 29 mars et 3, 4, 5 avril 2019
1-01b	<b>Le patrimoine architectural – son contexte, ses métiers, un site</b> Obligatoire pour tous les nouveaux stagiaires	2 avril 2019 ½ journée
1-05b	<b>Gestion des cimetières et du patrimoine funéraire</b> (1 <sup>er</sup> cycle)	Théorie spécifique et visites 9, 10, 11 avril 2019
1-06b	<b>Exhumation</b> (2 <sup>e</sup> cycle)	Théorie spécifique 12 avril 2019
1-23	<b>Enduits et finitions – colombier de l'ancienne abbaye de la Paix-Dieu à Amay</b>	Application sur site mars-avril 2019 octobre-novembre 2019



Amay – Vue intérieure du colombier de la Paix-Dieu © AWaP



Reparure © AWaP

## Du côté du Master de spécialisation...

L'Agence wallonne du Patrimoine grâce à sa mission de formation menée par le Centre des métiers du Patrimoine « La Paix-Dieu » en tant que véritable ensemble de la formation interuniversitaire en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier vous annonce une année académique 2018-2019 organisée pour accueillir les cursus de deux auditoires. Pas moins de 20 étudiants au total : 12 en première, 8 en seconde parcourent la Wallonie pour augmenter leurs compétences en conservation et restauration du patrimoine, depuis le 20 septembre 2018.



© AWaP

Récemment, la rentrée académique a été organisée le jeudi 30 novembre 2018. L'Inspecteur général, Monsieur Jean Plumier, a accueilli une assemblée de 80 personnes composée en grande partie des étudiants actuels, d'anciens étudiants, de professeurs et de nombreux artisans-conférenciers de ce programme. La cérémonie a débuté par l'accueil du nouveau Président, Monsieur Patrick Hoffsummer et les nombreux remerciements adressés au Président sortant, Monsieur Jean-Louis Vande Eynde. Ensuite, l'attention fut portée à Mon-

sieur Robert L. Philippart, Docteur en philosophie et lettres, histoire (UCL), UNESCO Site Manager au Ministère de la Culture du Grand-Duché de Luxembourg.

Le sujet de la conférence était « Promouvoir le patrimoine mondial de l'UNESCO : le cas de « Luxembourg, vieille ville et forteresse ».

Pour mener cette réflexion, nous étions invités à regarder un film sur la manière d'approprier son patrimoine dans une dynamique très « fun » et actualisée. Volontairement déboussolant, le conférencier voulait donner à l'assemblée les multiples démarches à mettre en place pour être porteur d'un dossier de valorisation d'un centre ancien UNESCO. Très vite, il a développé les nombreux partenaires à mettre autour de la table de discussions.

Le dialogue et la coordination semblent essentiels. C'est avec quelques notes d'humour et se basant sur les directives internationales que, rapidement, il invite l'auditoire à venir suivre une de ces promenades à la découverte

de Luxembourg. Un grand nombre de questions furent posées et multiples contacts mis en place pour continuer les réflexions et discussions autour du verre de l'amitié.

Ces moments d'échanges restent essentiels pour dynamiser le cursus de ce Master de spécialisation interuniversitaire en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier.

## À vos agendas ! Journée d'études « Hydraulique dans les parcs et jardins historiques »

### Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » le jeudi 21 mars 2019



Les jardins d'Annevoie. Guy Focant © AWaP



Le parc de Séroule à Verviers © Séroule D. Moray

Les ouvrages hydrauliques dans les parcs et jardins historiques font l'objet d'une attention particulière et minutieuse d'experts qui veillent à l'harmonie de l'ensemble ainsi qu'au bon fonctionnement des systèmes. La journée d'études sera l'occasion de passer en revue les étapes et les prérequis obligatoires préalables au projet de restauration. Quelles sont les conditions *sine qua non* pour entretenir et pérenniser un réseau d'alimentation et dont il faut tenir compte avant d'investir les choix de restauration ou la

création ? Les législations et modes de protection en vigueur concernant le circuit de l'eau en amont et en aval d'un site classé, ainsi que le curage des ouvrages hydrauliques seront également abordés. Les sources de connaissances, les outils technologiques et les études scientifiques qui permettent d'analyser leur évolution depuis l'origine jusqu'à aujourd'hui et de repérer les structures sont variées...archéologues, historiens des jardins, géomorphologues, architectes, ingénieurs, architectes paysagistes et fontainiers

seront appelés à témoigner de leur expérience et de la nécessité d'une réflexion pluridisciplinaire. Concernant les études de cas, les sites remarquables d'Annevoie et d'Enghien, le parc de Séroule à Verviers et l'expérience menée dans l'ancienne abbaye d'Herkenrode sont au programme.

**Renseignements**  
virginie.boulez@awap.be

## Les activités de sensibilisation aux métiers de la pierre du Pôle de la pierre

La pierre est le matériau de construction local par excellence. Employée dans l'architecture traditionnelle et contemporaine de nos villes et villages, elle marque nos paysages de manière indélébile. Comprendre ce lien indéfectible qui unit constructions et richesses géologiques de nos territoires fournit des clés de compréhension de notre passé pour mieux s'ancrer dans notre présent et susciter un futur créatif.

La sensibilisation dès le plus jeune âge à la pierre locale, son utilisation et ses métiers font partie des missions que s'est données le Pôle de la pierre à Soignies.

Régulièrement, le Pôle de la pierre accueille des groupes scolaires dans le cadre de visites organisées en collaboration avec le CEFOMEPI et l'Instance Bassin EFE Hainaut Centre. Celles-ci ont pour objectif la valorisation de l'enseignement qualifiant et la promotion des métiers techniques et technologiques. Pendant une journée complète, des enfants de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaires issus d'écoles de la région découvrent une carrière en exploitation ainsi que les métiers de la pierre à travers différentes activités en atelier. D'autres activités similaires avec des écoles de la région sont régulièrement programmées et le Pôle reste ouvert à toute initiative s'inscrivant dans cette dynamique.

Fin novembre dernier, le Pôle a également organisé en collaboration avec Construform Hainaut une formation de découverte du travail de la pierre à destination d'élèves de 7<sup>e</sup> professionnelle « ouvrier en rénovation, restauration et conservation du bâtiment » de l'Institut Saint-Roch de Marche-en-Famenne. Au cours de la première journée, ils ont eu l'occasion de



© AWaP

découvrir la carrière de Sprimont depuis l'extraction jusqu'au sciage des blocs en passant par la rencontre de tailleurs de pierre. La visite s'est poursuivie par l'ancienne centrale électrique, bâtiment classé emblématique du site et récemment restauré (v. *La Lettre*, n° 52). La suite de la formation s'est déroulée au sein des ateliers de l'établissement marchois. Pendant quatre jours, les élèves se sont initiés à la taille de pierre, en compagnie de leur formatrice ainsi que

de leurs professeurs de maçonnerie. Ils ont remonté un puits constitué de moellons issus du démontage d'une structure analogue, l'ont complété avec des moellons neufs et ont taillé les pierres de base et de la margelle. Ce premier contact avec le matériau a suscité un réel intérêt auprès des participants et leur a donné l'envie d'en apprendre plus sur des techniques comme l'épinçage de moellons, la taille ou la réparation des pierres !

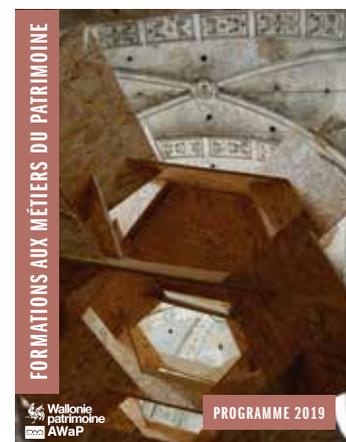
## Programme des stages du Pôle de la pierre 2019

Ces stages sont accessibles à toute personne ayant le désir d'améliorer ses connaissances dans le domaine de la conservation et de la restauration du patrimoine architectural : artisans, ouvriers,

entreprises, architectes, historiens de l'art, gens de métiers, enseignants du secteur et gestionnaires du patrimoine.

Le programme complet, les dates et lieux de stages et tout renseignement complémentaire sont disponibles sur le site internet [www.awap.be](http://www.awap.be) ou sur Facebook @Poledelapierre.

Pôle de la pierre - Soignies		
N°	Stages	Dates
2-38	<b>Atelier de taille de pierre</b>	Atelier d'hiver de janvier à mars 2019
2-11	<b>Relevé d'un élément simple en pierre</b>	19, 20 février 2019
2-38	<b>Atelier de taille de pierre</b>	Atelier d'hiver de janvier à mars 2019
2-03a	<b>Taille et finitions de pierre – pierres calcaires (1<sup>er</sup> cycle)</b>	14, 15, 21, 22, 28, 29 mars 2019
2-18	<b>Dégradation et conservation de la pierre</b>	25, 26 mars et 1 <sup>er</sup> , 2 avril 2019
2-01b	<b>Le patrimoine architectural – son contexte, ses métiers, un site</b> Obligatoire pour tous les nouveaux stagiaires	26 mars 2019 ½ journée
2-02b	<b>Théorie spécifique – pierre</b>	27 mars 2019
2-38	<b>Atelier de taille de pierre</b>	Atelier d'hiver de janvier à mars 2019
1-10a	<b>Atelier de modelage et sculpture</b>	du 9 mars au 15 juin 2019 samedi matin
2-13	<b>Tracé d'un calepin d'appareil</b>	3, 4 avril 2019
2-10	<b>Ornementation</b>	15, 16, 17, 18 avril 2019
2-22	<b>Focus sur une pierre wallonne : pierre de Gobertange</b>	24 avril 2019
2-38	<b>Atelier de taille de pierre</b>	Atelier de printemps d'avril à juin 2019



**Renseignements**  
+32 (0)67 / 411 260  
[christine.cayphas@awap.be](mailto:christine.cayphas@awap.be)

## 2018, Année européenne du patrimoine culturel



Le château de La Hulpe. Guy Focant © SPW-AWaP

Comme mentionné auparavant, l'année 2018 sera à marquer d'une pierre blanche pour le patrimoine en Wallonie avec la création de l'Agence wallonne du Patrimoine qui réunit l'ancien Département du Patrimoine et l'ex-Institut du Patrimoine wallon. Année exceptionnelle aussi car la Commission européenne a décidé de placer cette année sous le thème du patrimoine culturel. Il est maintenant l'heure de dresser le bilan de cette année européenne au niveau de la Wallonie et au niveau de l'Union européenne.

En Wallonie, plusieurs initiatives ont été menées à destination de différents publics, parfois en partenariat avec d'autres institutions. Nous avons déjà évoqué plusieurs d'entre elles et nous ne nous attarderons donc que sur les plus récentes. L'Année européenne du patrimoine culturel a été inaugurée par la Représentation permanente de la Commission européenne en Belgique avec le soutien des Communautés et Régions. L'évènement avait lieu à l'hôtel de ville de Bruxelles avec un dialogue citoyen consacré à la conservation et la valorisation du patrimoine et par la présentation par les ministres compétents des programmes mis en place par les différentes communautés et régions. La soirée s'est conclue par un spectacle dans le décor de la Grand-Place de Bruxelles en présence de nombreux commissaires européens.

Tout au long de cette année, nous avons travaillé avec nos collègues de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour labelliser les initiatives prises par les groupements, associations, autorités locales pour mettre en valeur leur patrimoine, favoriser la compréhension et l'appropriation par les populations locales. Plus de 110 demandes ont été enregistrées et plus de 95% ont reçu une réponse favorable.

À l'initiative des ministres, un concours photo a été organisé simultanément par les Régions et Communautés en collaboration avec Belspo. Il permettait à tout un chacun d'exprimer par l'image, ce qui pour lui était son patrimoine. Organisé en deux tours, avec une présélection régionale et une sélection finale commune, ce concours a été l'occasion d'une nouvelle collaboration avec la Fédération Wallonie-Bruxelles. Près de 400 photos envoyées par environ 90 photographes ont participé à la présélection des 75 clichés proposés par la partie francophone du pays. Ceux-ci ont été exposés en 6 endroits de Wallonie pendant les mois de juillet, août et septembre. Parmi la sélection finale des 40 clichés, 16 sont issus de la sélection wallonne. La remise des prix a été organisée le 21 septembre aux Halles Saint-Géry avant que les photos lauréates soient exposées jusque fin d'année dans 6 lieux de Wallonie.

L'Année européenne du patrimoine culturel, c'était également l'occasion de célébrer le centenaire de la fin de la Première guerre mondiale. Divers évènements ont été organisés dans ce cadre. Un partenariat a ainsi été conclu avec l'IRPA pour organiser des expositions des clichés du patrimoine artistique réalisés en 1917 et 1918 par les Allemands. L'occasion de découvrir le regard de l'occupant sur le

patrimoine wallon mais aussi, grâce à un dialogue avec les photos actuelles, de voir l'évolution de nos villes à travers les thèmes de la conservation, de la destruction, de la restauration, de la reconstruction, du réaménagement. L'exposition s'est arrêtée dans 6 villes wallonnes présentant une partie commune et une partie concernant la ville d'accueil.

Dans ce cadre commémoratif, une attention particulière a été accordée aux plus jeunes avec l'opération « Planter un arbre pour se souvenir » menée en partenariat avec nos collègues de la Direction des Espaces verts. Les communes étaient invitées à s'associer avec des classes de 5<sup>e</sup> ou 6<sup>e</sup> primaire pour organiser le 9 novembre la plantation d'un arbre du souvenir. 44 communes et 77 écoles ont participé à cette initiative. Le visuel de cet évènement a été réalisé sur base du projet lauréat d'un concours auprès des écoles participantes.

La Wallonie a également répondu à l'appel lancé par l'Allemagne afin de faire sonner les cloches pendant un quart d'heure le 21 septembre à l'occasion de la journée mondiale de la paix. Dans ce cadre, un concert de carillon tubulaire a marqué le début de la remise des prix du concours « Zoom sur le patrimoine » et plus d'une centaine de cloches et carillons de Wallonie ont joint leur timbre aux 7000 autres qui ont résonné à travers l'Europe.

Un autre projet a été lancé en partenariat avec l'Allemagne, la Croatie, l'Espagne, la France, l'Italie et vise à inscrire sur la liste du patrimoine mondial les sites à fossiles néandertaliens en Europe. Une première réunion a été organisée en juin à Namur et s'est fixée comme premier objectif l'inscription de ce projet sur les listes indicatives nationales des partenaires.

Enfin, cette année exceptionnelle s'est clôturée par la remise des prix du « Patrimoine préféré des Wallons » ce 24 janvier au château de la Hulpe. De novembre à décembre, 30 biens patrimoniaux répartis en 6 catégories ont été soumis au vote du public.



La plaque « Patrimoine préféré des Wallons ». Guy Focant © SPW-AWaP

Ces 30 biens avaient été sélectionnés par un jury parmi les quelques 300 biens proposés par les associations, sociétés savantes, autorités locales consultées. Plus de 20.000 votes ont été enregistrés permettant de choisir le domaine des grottes de Han-sur-Lesse pour la catégorie du patrimoine touristique, les Hautes Fagnes pour le patrimoine naturel, le château de Vêves

comme représentant du patrimoine bâti, les souterrains de la citadelle de Namur comme patrimoine insolite, l'abbaye du Val-Dieu comme patrimoine secret et le parc du château de Mariemont comme espace de vie.

Ce bilan pour riche qu'il soit ne rend cependant pas compte de toutes les initiatives et bonne volonté qui se sont mobilisées aux quatre coins de la Wallonie pour mettre le patrimoine, notre patrimoine en évidence, montrer comment il fait partie de notre quotidien et combien il est fragile et a besoin de nous. Merci à tous pour votre travail et continuons à travailler ensemble.

Il serait sans doute étrange de clôturer ce bilan sans parler de l'impact de cette année européenne au niveau de l'Union européenne et de la Commission européenne en particulier. Depuis plusieurs années, on constate une multiplication des initiatives en faveur du patrimoine au niveau de l'Union européenne : conclusions du Conseil, communication de la Commission, groupes MOC (Méthode ouverte de coordination), etc. Elles mettent en avant l'importance du patrimoine pour l'Europe, son histoire, ses valeurs mais aussi sa dimension transversale : sa contribution aux autres politiques sectorielles mais aussi l'impact de ces politiques sectorielles pour le patrimoine. L'année européenne symbolise la prise de conscience de cet intérêt ; elle a mobilisé de nombreux projets et programmes européens et 21 Directions générales de la Commission ont participé d'une manière ou d'une autre à cette Année européenne du patrimoine culturel. Lors de la cérémonie de clôture qui s'est tenue à Vienne le 7 décembre dernier, Monsieur Tibor Navracsics, Commissaire européen, a annoncé le lancement de deux initiatives amenées à prolonger les activités menées par la Commission au cours de cette année thématique.

La première est la mise en place d'un forum du patrimoine culturel, plateforme de coordination des acteurs du patrimoine qui devrait établir le dialogue entre la Commission et le secteur du patrimoine et notamment les ONG actives dans ce domaine. Les États-Membres pourront également participer à ce forum.



Les gagnants du concours. Guy Focant © SPW-AWaP

La seconde initiative est la mise en place d'un cadre d'action sur le patrimoine culturel. Ce document est le premier du genre au niveau de l'Union européenne. Il rend compte des réalisations de la Commission pendant l'Année européenne du patrimoine culturel et définit des orientations communes pour les activités en matière de patrimoine au niveau européen. Il réaffirme et met en pratique le principe de l'intégration du patrimoine culturel dans les différents domaines politiques de l'Union européenne. Les principes fondamentaux sont : une approche globale, une approche intégrée, des politiques basées sur les preuves et la coopération entre les différents acteurs. Ce dernier est concrétisé par la mise en place d'un Forum du patrimoine culturel qui a pour ambition la coordination entre les États-Membres, les institutions européennes, la société civile et les différents services de la Commission.

Le plan d'action s'articule en 5 piliers.

- Patrimoine culturel pour une Europe inclusive (participation et accès pour tous)
- Patrimoine culturel pour une Europe durable (des solutions intelligentes pour un avenir inclusif et durable)
- Patrimoine culturel pour une Europe résiliente (sauvegarde du patrimoine en danger)
- Patrimoine culturel pour une Europe innovante (mobilisation des savoirs et de la recherche)
- Patrimoine culturel pour un renforcement général des partenariats (renforcement de la coopération internationale)

Chaque pilier se décline en un certain nombre d'actions.

L'année 2018 marque donc une étape importante pour la préservation du patrimoine en Europe.

2018   
ANNÉE EUROPÉENNE  
DU PATRIMOINE  
CULTUREL  
#EuropeForCulture

## Une publication de l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP)

### Éditeur responsable

Jean PLUMIER  
Inspecteur général

### Coordination

Julien MAQUET  
Adeline LECOMTE

### Collaborations

Agence wallonne du Patrimoine (AWaP) •  
Commission royale des Monuments, Sites  
et Fouilles • Associations

### Mise en page

Sandrine GOBBE

### Impression

Snel Grafics  
Z.I. des Hauts-Sarts,  
Rue du Fond des Fourches, 21  
4041 Herstal  
+32 (0)4 / 344 65 65

### S'abonner gratuitement ?

- via la page d'accueil du site [www.awap.be](http://www.awap.be)
  - à l'adresse [publication@awap.be](mailto:publication@awap.be)
  - à l'adresse postale :  
Agence wallonne du Patrimoine,  
Lettre du Patrimoine,  
rue du Lombard 79 à 5000 Namur
- Les *Lettres* parues jusqu'à présent sont disponibles sur le site [www.awap.be](http://www.awap.be).

Vous pouvez également choisir de recevoir la version électronique de cette *Lettre* en en faisant la demande à l'adresse : [publication@awap.be](mailto:publication@awap.be).

Ce numéro a été tiré à 13.000 exemplaires. Les informations ont été arrêtées à la date du 31 janvier 2019. Ce trimestriel est gratuit et ne peut être vendu.